

Université A.MIRA-BEJAIA



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de
Gestion

Département des Sciences Financières et Comptabilité

Mémoire

Présenté par

BAKOURI Rachida

Pour l'obtention du diplôme de Master

Filière : Sciences Financières et Comptabilité

Option : Finance d'entreprise

Thème

**La responsabilité sociétale des entreprises privées et son impact sur la
performance financière.**

Cas de CEVITAL agro-industrie.

Soutenu le : 17/06/2023

Devant le Jury composé de :

Nom et Prénom

Mr AMALOU Mourad
Mr OUGLISSI M.Akli
Mme MEKLAT Khoukha

Président
Rapporteur
Examineur

Année Universitaire : 2022/2023

Sommaire

Tableau des abréviations.....	II
Liste des tableaux.....	III
Liste des graphes.....	IV
Liste des figures	V
Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : La contribution de la responsabilité sociétale à la performance financière.....	6
Section 01 : Les perceptions théoriques de la relation Responsabilité sociétale / Performance financière.....	6
Section 02 : La contribution indirecte de la responsabilité sociétale à la performance financière.....	8
Chapitre 02 : La responsabilité sociétale des entreprises privées en Algérie	20
Section 01 : La responsabilité sociétale et le développement durable en Algérie.....	20
Section 02 : L'engagement volontaire des entreprises privées algériennes (approche proactive)	28
Chapitre 03 : Impact de la responsabilité sociétale au niveau de CEVITAL Agro-industrie.....	34
Section 01 : La responsabilité sociétale au sein de CEVITAL Agro-industrie.....	34
Section 02 : La responsabilité sociétale et son impact sur la performance financière au sein de CEVITAL.....	42
Section 03 : Discussions des résultats.....	51
Conclusion.....	55
Bibliographie.....	59
Annexes	
Résumé	

Tableau des abréviations

Abréviation	Signification
APAB	Association des producteurs algériens de boissons
CA	Chiffre d'affaire
COP 21	Conference Of the Parties 21
CT	Court terme
DA	Dinar algérien
DD	Développement durable
EVD	En voie de développement
GES	Gaz à effet de serre
GRH	Gestion des ressources humaines
HP	Hypothèse
ISO	International Organization for Standardization
JSK	Jeunesse sportive de Kabylie
JSMB	Jeunesse sportive madinet Béjaïa
KDA	Kilo-dinar algérien
LMC	Loi sur la monnaie et le crédit
LT	Long terme
MEER	Ministère de l'environnement et des énergies renouvelables
MOB	Mouloudia Olympique Béjaïa
NCA-Ruiba	Nouvelle conserverie algérienne de Rouïba
ONG	Organisation non gouvernementale
ORSE	Observatoire de responsabilité sociétale des entreprises
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNAE-DD	Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable
RH	Ressources Humaines
RS-MENA	Region southen-Middle East and North Africa
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
R&D	Recherches et développement

SD	Sous-développés
SDA	Securité des denrées alimentaires
SIDA	Swedish International Development Agency
SNE-DD	Stratégie nationale de l'environnement et du développement durable
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Liste des tableaux

Tableau n° 01: Chronologie des engagements nationaux en matière de développement durable et RSE.....	22
Tableau n° 02 : Chronologie des engagements internationaux en matière de développement durable et RSE.....	25
Tableau n° 03: Action de solidarité du privé algérien durant les feux de forêts.....	31
Tableau n° 04: Nombre des employés ; selon le grade ; dans la catégorie de diversité : Âge	36
Tableau n° 05: Pourcentage des achats auprès des fournisseurs locaux et étrangers, par matière	40
Tableau n° 06: Evolution des ratios de consommation d'eau par an dans le pôle sucre	44
Tableau n° 07: Evolution des ratios de consommation d'eau dans la raffinerie d'huile.....	46
Tableau n° 08 : Résultats nets de CEVITAL en KDA.....	50

Liste des graphes

Graphe n° 01 : Pourcentage des employés ; selon le grade ; dans la catégorie de diversité : Âge.....	36
Graphe n° 02 : Pourcentage des achats auprès des fournisseurs locaux et étrangers.....	40
Graphe n° 03 : Evolution du ratio de de consommation d'eau osmosée par années.....	45
Graphe n° 04 : Evolution du ratio de consommation d'eau ultra pure par années.....	45
Graphe n° 05 : Evolution du ratio de consommation de vapeur par années.....	46
Graphe n° 06 : Evolution de la consommation d'eau par années dans la raffinerie d'huile.....	47
Graphe n° 07 : Evolution du résultat net de CEVITAL de 2019 à 2020	50

Liste des figures

Figure n° 01: Relation de causalité entre la satisfaction des parties prenantes et la performance financière.....	8
Figure n° 02: Cercle vertueux entre la RSE et la performance financière.....	10
Figure n° 03: Dons aux profit des hôpitaux	43
Figure n° 04: Les certifications ISO de la filiale Agro-alimentaire.....	48

Introduction générale

Au niveau macro-économique, la relation de causalité entre la croissance économique et le bien-être sociale continue de faire l'objet de plusieurs débats politiques, socio-économiques...etc. Si l'argument souvent avancé est que la croissance économique est indispensable pour atteindre et augmenter le bien-être social (baisse du chômage, augmentation des revenus, augmentation de la consommation, ...etc.), aujourd'hui cet argument est de plus en plus remis en cause par les spécialistes et les économistes qui pensent souvent que le PIB est loin d'être un indicateur fiable de la croissance économique et du développement social (*CORNILLEAU, 2006*). Celui-ci ne tient pas compte de nombreux paramètres non strictement économiques. Par exemple la pollution ; ayant un effet néfaste sur la santé et l'environnement ; est souvent originaire d'activités de production qui accroît le PIB.

Dans ce cas plusieurs analystes économique considèrent que la croissance économique de nos jours ; qui tend plus vers la maximisation d'indicateurs financiers que la réalisation du bien-être des individus ; crée plus de coûts que de bénéfices (*PARRIQUE, 2022*).

De ce fait, au niveau microéconomique, l'entreprise n'échappe pas au débat. Les entreprises, étant les agents économiques ayant contribué le plus au développement de la société matérialisée tels qu'on la connaît aujourd'hui, sont en effet les premières responsables des émissions de GES (*BELLO, 2014*).

Autrefois, l'intégration de l'environnement ; par les auteurs de la théorie des organisations ; n'a pas toujours fait objet de leurs études. En effet les premières écoles de la théorie des organisation (école classique et l'école des relations humaines) ont été critiquées pour avoir négligé l'environnement dans leurs analyses de l'organisation.

Plus tard, plusieurs écoles ont pu intégrer l'environnement dans leurs analyses. L'école de contingence, dans l'étude de la structure des organisations, finit par conclure que celles-ci sont fortement influencées par les turbulences de l'environnement. L'école de la décision, dans la poursuite des travaux de *H.A.Simon (1963)*, intègre l'environnement externe dans le processus décisionnel de l'entreprise. Enfin l'école systémique considère l'entreprise comme étant un système dont l'une des caractéristiques principales, l'ouverture et les interactions avec son environnement.

Aujourd'hui, dans la continuité de la théorie des parties prenantes, la RSE place l'environnement externe au centre des préoccupations de l'entreprise, celle-ci devant non seulement se soucier de sa rentabilité mais aussi s'y engage, dans une approche volontaire ou

obligatoire, à assumer les effets que ses activités ont sur la société et l'environnement en général. Cette notion a toujours existé. Cependant, l'accroissement des inégalités sociales et l'épuisement des ressources au profit des pays riches ont fait que la RSE soit le sujet de réflexion mondiale de ces dernières décennies.

Dans ce cadre, de nombreux auteurs à travers leurs travaux se sont intéressés à étudier la RSE par des cas pratiques d'entreprises dans les pays développés. *LEPINEUX et al. (2010)* présente un ouvrage de référence qui comprend, en plus des différentes approches théoriques sur la RSE, une partie pratique illustrée par des cas concrets (Coca-Cola, Orange, l'Oréal, ...etc.). *BADDACHE et LEBLANC (2015)* étudie la mise en pratique de la RSE à travers 11 cas d'entreprises (EDF, Marsh, LVMH, ...etc.). De même *BARET et ROMESTANT (2020)* proposent une approche opérationnelle des sujets pertinents relatifs à la RSE et sa mise en œuvre dans les entreprises.

Tandis que d'autres ont orienté leurs recherches vers la relation existante entre la performance sociale et la performance financière de l'entreprise, leurs résultats étant par fois opposés. *ORY et PETITJEAN (2014)* valide le lien positif entre la communication-RSE et la performance financière. *HIRIGOYEN et POULAIN-REHM (2014)* quant à eux confirme l'influence négative de la performance sociale sur la performance financière. *AMAAZOUL (2021)* rejoint *ALLOUCHE et LAROCHE (2005)* et estime que même s'il existe un lien entre les deux concepts il serait difficile voire impossible de le vérifier sur le plan empirique.

Lorsqu'il s'agit d'aborder la RSE au niveau des pays EVD, l'attention est souvent portée aux entreprises publiques (l'Etat). *LABANONNE et OUESLATI (2009)* s'intéressent aux choix stratégiques de l'entreprise portuaire en Algérie dans le cadre de sa politique RSE. En outre, du fait que le secteur de transport, consommateur d'énergie, est principale source de pollution, *KOUDRI (2012)* et *BASSE et al. (2013)* s'intéressent à la capacité de la SONATRACH à assumer son rôle économique et sociale tout en préservant l'environnement.

Les entreprises privées quant à elles, ont souvent été perçues comme des entités dont l'objectif principal est la maximisation du profit. D'autre part la faible réglementation environnementale et la culture peu initiée à la RSE au sein des pays EVD, remet en cause l'engagement obligatoire ou volontaire de ces entités (*FERHAT et HADDADE, 2019*).

Cependant les événements ayant marqué ces dernières années ont démontré le contraire. Durant la pandémie du COVID-19, on a vu des entreprises du privé algérien prêter main forte

et aider les citoyens et la société comme jamais vue ailleurs. Entre financement de station de production d'oxygène, dons d'équipement et de matériels de protection, ...etc., les entreprises privées algériennes ont validé leur volonté d'être aux côtés des citoyens (*Algérie Presse Service*, 2021). C'est dans ce contexte que notre étude va se porter, dans un premier temps sur les engagements RSE des dirigeants d'entreprises privées algériennes. Puis nous apportons notre intérêt à la relation existante entre la RSE et performance financière.

Sur ce nous posant notre question de départ ainsi :

Est-il possible que les entreprises socialement responsables, cas de CEVITAL Agro-industrie, tirent avantages quant à leur performance financière ?

De cette problématique nous pouvons en tirer plusieurs questions secondaires :

- CEVITAL est-elle engagée en matière de RSE ? S'agit-il d'une stratégie volontaire (approche des anglo-saxon) ou obligatoire (approche de la commission de l'union européenne) ?
- La RSE au niveau de CEVITAL est-elle une simple démarche périphérique ou un véritable engagement à LT ?
- Qu'elle est l'impact de la RSE sur la performance financière de CEVITAL Agro-industrie ?

Auxquelles nous émettant les hypothèses suivantes :

- **HP 01** : La RSE au seins de CEVITAL est une approche volontaire.
- **HP 02** : La RSE au niveau de CEVITAL est une simple démarche périphérique.
- **HP 03** : La RSE a un impact positive sur la performance financière de CEVITAL en améliorant son image auprès de ses parties prenantes.

Afin de vérifier ces hypothèses, nous avons combiné notre méthodologie de travail entre théorie et pratique. Dans ce sens nous avons consacré le premier chapitre, purement théorique, pour développer quelques connaissances sur la relation RSE / Performance financière. Quant au deuxième chapitre, il est pratique car il vise à approfondir un peu la RSE au seins des entreprises privées algériennes en étudiant les initiatives RSE de quelques entreprises durant la période du COVID-19 et les feux de forêts de l'été 2021. Enfin le troisième chapitre relèvera d'un cas pratique au seins de l'entreprise privée CEVITAL Agro-industrie, celui-ci sera présenté en trois sections, la première section va porter sur la RSE au seins de CEVITAL, la deuxième sur l'effet

de cet engagement sur sa performance financière. Quant à la dernière section elle sera consacrée à la discussion des résultats trouvés.

***Chapitre 01: La contribution de
la RSE à la performance
financière***

Dans ce qui suit nous tentant de répondre à la question suivante : *Si la RSE suppose à l'entreprise de supporter certaines charges (dépenses), y-a-t-il un retour positif sur la performance financière de l'entreprise ?*

Pour ce faire, nous présentons d'abord dans une première section les différentes perceptions théoriques de la relation RSE / Performance financière, à savoir la relation négative, la neutralité et enfin la relation positive. Ensuite dans la deuxième section, nous allons détailler l'apport positif de la RSE à la performance financière, en étant un vecteur d'amélioration de son image, un outil d'innovation lui permettant de se distinguer des autres concurrents et enfin un facteur de motivation chez le personnel lui permettant d'améliorer leur rendement.

Section 01 : Les perceptions théoriques de la relation RSE / performance financière

La question sur la relation de causalité entre la performance financière et la performance sociale de l'entreprise est souvent posée et fait l'objet de plusieurs études et recherches empiriques, ces dernières décennies. Sur ce point les auteurs divergent en plusieurs opinions.

Dans cette section nous abordant d'abord la relation négative entre la RSE et la performance financière, ensuite la neutralité et enfin nous présentant la théorie des parties prenantes (origine et fondement) qui soutient la relation positive.

1.1. La relation négative :

Dérivée de la théorie néoclassique, cette thèse est principalement soutenue par *M. FRIEDMAN (1962,1970)*. Selon qui les dépenses supportées par l'entreprise dans le cadre de son engagement socialement responsable vont se faire au détriment d'investissement plus rentables et plus importants. De plus, ils vont engendrer pour l'entreprise des coûts supplémentaires que d'autres concurrents éviteront, ce qui lui fera perdre sa compétitivité sur le marché.

- *Remarque* : Le nombre études empiriques démontrant le lien négatif entre le RSE et la performance financière est faible.

1.2. La neutralité :

De même certains auteurs pensent qu'il n'existe aucun lien entre RSE et performance financière. *OLLMANN (1984)* trouve que s'il y a un quelconque lien entre les deux concepts,

ça ne peut être dû qu'à un simple hasard. *S.A. WADDOCK* et *S.B. GRAVES* justifient l'absence de ce lien par le fait qu'il est difficile de mesurer l'apport contrait de la RSE sur la performance financière.

- **Conclusion** : Il n'existe pas de lien entre le RSE et la performance de l'entreprise. S'il en existe il serait difficile, voire impossible de le mesurer.

1.3. La relation positive :

En générale ; dans la plupart des sources et discours sur le sujet ; ceux qui défendent l'existence d'un lien positif entre la RSE et la performance financière se réfèrent à « *la théorie des partie prenantes* ».

1.3.1. Origine :

D'après les littératures scientifiques sur le sujet il serait impossible de détecter exactement l'origine de cette théorie, mais la plus parts des analystes estiment qu'elle remonte au contexte américain des années **1970-1980**. Ce concept était utilisé lors des débats au sujet de la démocratie des entreprises américaines de l'époque, ou encore lorsqu'on remettait en cause la théorie des « *SHAREHOLDERS* » et le principe de « *propriétarisme* ».

Cependant elle ne s'est développée que suite à la publication de « *Strategic Management : A STAKEHOLDER APPROACH* » en **1984** par **FREEMAN**.

1.3.2. Fondements :

- Elle s'oppose à la « *SHARHOLDER THEORY* » ou encore au principe de « *propriétarisme* », qui supposent que les dirigeants de l'entreprise doivent agir en la faveur d'une seule partie prenante qui est les actionnaires.
- Elle dépasse de ce fait la simple vision des classiques de « *maximisation de profit* », en intégrant dans le processus décisionnel managérial de l'entreprise les divers intérêts et points de vue de toutes les parties prenantes avec lesquelles l'entreprise entretient des relations et interactions.

- **Lien avec la RSE :**

Bien qu'elle date de longtemps, cette théorie est ; aujourd'hui ; souvent citée et la première à laquelle on fait référence dans le domaine de la RSE. En effet la théorie des parties prenantes définie le cadre théorique de la RSE en reconnaissant la responsabilité de l'entreprise envers tous ses collaborateurs, autre que les actionnaires.

- **Lien avec la performance financière :**

À l'origine la théorie des parties prenantes n'expliquait pas le lien existant entre la RSE et la performance financière. Les auteurs ayant suivies cette approche (*GOOD PASTER 1991*), (*JONES 1995*) et (*DONALDSON & PRESTON 1995*) ont tenté d'éclaircir ce lien.

D'après eux la satisfaction des objectifs de l'entreprise dépend de sa coopération avec ses parties prenantes. Grace à une meilleure gestion de ses relations avec eux, celle-ci pourra atteindre ses objectifs plus facilement et plus rapidement. Ce qui lui permet d'être plus efficace et donc plus performante et compétitive.

Figure n° 01: Relation de causalité entre la satisfaction des parties prenantes et la performance financière



Source : Réalisé par nous-même.

Le nombre d'études empiriques démentant un lien positif entre RSE et la performance financière est de plus en plus intéressant, ce qui nous mène à détailler ce dernier.

Section 02 : La contribution indirecte de la RSE à la performance financière

De nombreuses études montrent que la RSE a beau être bénéfique pour l'environnement et la société, plusieurs entreprises s'en servent pour un objectif purement financier. Ce qui nous amène à la question suivante :

Outre le fait que c'est bénéfique pour la société et l'environnement, qu'est-ce qui pourrait pousser l'entreprise à poursuivre une démarche RSE ?

Les résultats des recherches théoriques que nous avons trouvés nous conduisent aux réponses suivantes.

2.1. Améliorer son image de marque :

Dans le contexte actuel, la recherche d'image de marque est l'un des premiers objectifs poursuivis par les entreprises, qui vise à accroître leur performance financière en appliquant la démarche RSE.

2.1.1. Le contexte environnemental actuel :

La mondialisation a engendré une surproduction mondiale. Face à une telle offre, les consommateurs sont de plus en plus exigeants envers les entreprises. Surtout au niveau de la qualité de leurs produits. Une qualité aujourd'hui qui intègre les conditions d'exploitation de l'entreprise (conditions sociales et environnementales), qui sont aujourd'hui les principales préoccupations des consommateurs et du grand public.

Afin de répondre à ces exigences et faire face à une concurrence acharnée notamment sur le marché international, le nombre d'entreprise intégrant une démarche RSE est de plus en plus important.

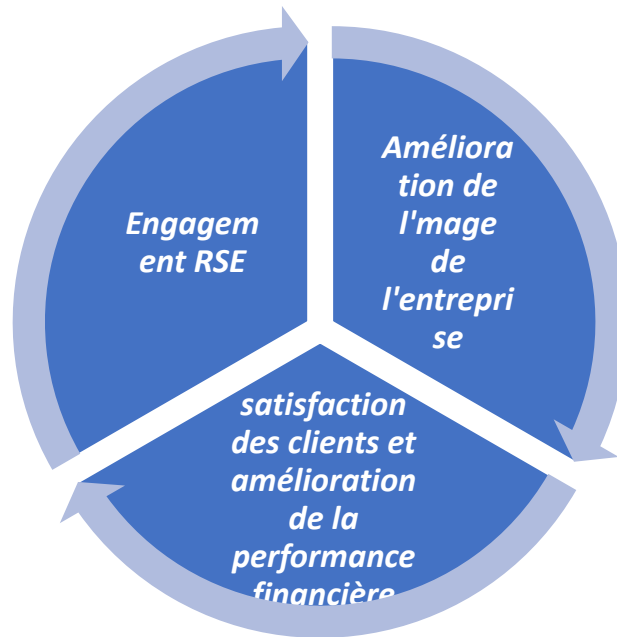
Dans un tel contexte et dans un prolongement de la théorie des parties prenantes ; qui prévoit qu'une entreprise responsable augmenterait ses gains en satisfaisant ses partenaires ; intégrer la RSE devrait permettre à l'entreprise de :

- *Améliorer sa réputation.*
- *Fidéliser les partenaires.*
- *Attirer de nouveaux partenaires.*
- *Renforcer sa compétitivité.*

Selon la **POSITIVE SYNERGY HYPOTHESIS (WADDOCK, GRAVES, 1997)**, grâce aux gains générés par la démarche RSE, il serait possible d'investir dans de nouvelles actions sociales.

Dans cette logique, il convient de parvenir à un nouveau cercle vertueux, traduisant la relation positive entre la RSE et la performance de l'entreprise.

Figure n° 02: Cercle vertueux entre la RSE et la performance financière



Source : Réalisé par nous-même à partir de l'idée de l'hypothèse de synergie positive.

Afin d'atteindre cet objectif d'amélioration de son image, l'entreprise doit se doter de moyens de communication. N'empêche que ces derniers doivent être fiables afin de garantir sa transparence et son engagement responsable auprès du public cible.

2.1.2. La communication-RSE :

Si le lien positif entre la RSE et l'image de l'entreprise est bien vérifié, il convient de souligner le rôle de la communication comme étape essentielle dans la démarche RSE. D'après BAE LHADJ et BENHABIB (2022, P :120) :

« L'objectif de la construction de l'image de l'entreprise est de former chez les consommateurs actuels et potentiels une attitude positive envers elle. Cette image consiste à créer une personnalité positive de l'entreprise à travers des communications et des canaux marketing ainsi qu'un retour constant du public cible ».

En effet la communication permet de valoriser l'engagement de l'entreprise, en ayant un impact doublement positif, sur l'entreprise et l'environnement :

➤ **Sur l'entreprise :**

Non seulement la communication va venir pour renforcer l'image de l'entreprise, mais aussi en se livrant publiquement sur sa responsabilité vis-à-vis de la société et de l'environnement ; via l'obligation de *reporting*, le devoir d'information et la transparence ; l'entreprise prend cet acte plus au sérieux et s'engage dans le long terme.

➤ **Sur l'environnement :**

Il est tout à fait possible que l'engagement public de l'entreprise en RSE puisse encourager d'autres entreprises à s'y engager (en particulier dans le cas des grandes marques ayant une forte influence). Ce qui serait forcément bénéfique pour la société et l'environnement.

Traditionnellement l'outil marketing préféré des entreprises est la *publicité*. Cependant sa fiabilité est souvent remise en question. De nos jours ; pour communiquer sur sa RSE ; de nombreux moyens peuvent être utilisés :

- La labellisation sociale (*Labels RSE, la norme ISO 26000...etc.*).
- Les notations RSE (*par les agences et plateformes de notation RSE*).
- Les résultats des audits sociaux.

Ces derniers en étant fait par des organismes indépendants à l'entreprise permettent de rassurer les clients sur la fiabilité de son engagement sociétal.

2.1.3. Les caractéristiques démographiques des consommateurs :

Outre la communication, les caractéristiques démographiques des consommateurs ont leur rôle à jouer en ce qui concerne la perception de l'engagement RSE de l'entreprise.

Ces caractéristiques sont généralement : l'âge, le genre, le niveau culturel, niveau d'éducation, niveau de revenu.

D'après un certain nombre d'études empiriques sur la perception de la RSE par les consommateurs : les femmes ; par rapport aux hommes ; et les personnes ayant un niveau d'éducation et de revenu élevé ; par rapport à ce qui en ont le moins ; ont souvent une perception plus positive de la RSE.

2.2. Avoir un avantage concurrentiel :

C'est principalement l'idée avancée par *F. LEPINEUX, C. BONANNI, J. ROSE et S. HUDSON* dans l'ouvrage « *La RSE théorie et pratique* » paru en 2010. Selon ce dernier, la stratégie RSE doit être source d'innovation pour l'entreprise, en créant des business-model innovants et en intégrant la RSE dans chacune de leurs quatre composantes.

2.2.1. Le segment du marché :

L'innovation que pourrait apporter la RSE à ce niveau peut se faire de deux manières.

➤ *Créant de nouveaux marchés :*

La question de logique de partage de ressources est intéressante à aborder. Dans ce cadre un ouvrage récemment publié (en 2022) « *Ralentir ou périr* » par *PARRIQUE Timothée* soutient que : « *Les pays riches doivent réaliser une décroissance planifiée et organisée pour libérer de l'énergie, des ressources et un espace climatique pour permettre d'avoir un développement soutenable dans les pays du sud* ». C'est ce que propose ces auteurs également sur le niveau micro-économique. L'innovation RSE consiste à cibler le « *Bas de la pyramide* » qui représente les populations les plus pauvres de l'humanité (d'où de nombreux besoins non satisfaits), ce qui représente une très forte opportunité pour les entreprises innovatrices.

➤ *Créant de nouveaux segments dans des marchés déjà existants :*

À défaut de cibler carrément un nouveau marché, l'entreprise peut créer de nouveaux segments dans des marchés déjà existants (ex : le segment bio dans l'alimentation et le cosmétique). Soit en créant sa propre marque ou bien par l'acquisition d'une société existante.

2.2.2. La proposition de valeur :

Il s'agit en fait de la deuxième composante du modèle d'affaire. La RSE à ce stade permet d'avoir un produit de qualité qui intègre dans son processus de fabrication et/ou dans sa composition les préoccupations sociales et environnementales actuelles. Il s'agit plus précisément de séduire les consommateurs qui tendent vers la qualité et qui s'intéressent aux conditions dans lesquelles sont fabriqués les biens qu'ils achètent et aux effets que ces derniers pourraient avoir sur l'environnement écologique. Parmi ces nouvelles préoccupations des consommateurs :

- **Les conditions de productions :** Réduction des émissions de GES, réduction des émissions de CO₂, consommation rationnelle des ressources, ...etc.
- **Les caractéristiques propres au produit :** L'efficacité énergétique, la possibilité de recyclage en fin de vie, ...etc.

2.2.3. La chaîne de valeur :

Il s'agit d'intégrer la RSE dans les différentes activités principales et secondaires impliquées dans le processus de création de valeur.

2.2.3.1. La chaîne de valeur interne :

Les pratiques RSE au niveau des activités principales :

- Contrôle des émissions de CO₂.
- Diminution de la consommation énergétique.
- Gestion des déchets.

Et secondaires :

- La mise en place de pratique de gouvernance éthique.
- Pratiques de GRH favorisant la diversité.
- Processus de sélection des fournisseurs basé sur une approche RSE.

2.2.3.2. La chaîne de valeur externe :

Consiste au fait d'intégrer les producteurs locaux dans la chaîne de valeur.

2.2.4. Le modèle de revenu :

Le modèle de revenu c'est la manière par laquelle l'entreprise compte tirer profit de son business-model. Il y a par exemple le modèle commercial (la vente au détail), le tarif horaire, le modèle d'abonnement, ...etc. Parmi les modèles de revenus responsables ; proposés dans l'ouvrage ; « **le modèle de location** ». Celui-ci qui obéi au principe de **l'économie circulaire**, permet donc de limiter d'une part la production de déchets et d'autre part le recours à l'extraction de nouveaux matériaux et de nouvelles ressources.

- ✓ **En résumé :** en intégrant **la RSE** ; comme facteur **d'innovation** ; dans chacune des composantes du business-model, l'entreprise peut se différencier de ses concurrents. En ciblant un nouveau segment de marché, proposant de nouvelles valeurs, intégrant la

RSE dans sa chaîne de valeur et enfin créant de nouveaux modèles de revenu, elle pourrait bénéficier d'un véritable avantage concurrentiel.

2.3. Augmenter le rendement de son personnel :

L'une des premières écoles de la théorie des organisations à avoir prêté l'intention à la dimension humaine et sociale au sein d'une organisation est bien *L'école des relations humaines*. Si les expériences d'*ELTON MAYO* et le fameux « *effet HAWTORN* » nous ont appris quelque chose, c'est que les conditions matérielles de travail sont loin d'être les seuls facteurs influençant les travailleurs, et donc le rendement ainsi que la performance de l'organisation.

En effet la RSE accorde beaucoup d'importance à la dimension humaine et place l'homme au centre de ses préoccupations. Les droits de l'homme et les conditions de travail constituent respectivement la *2^{ème}* et *3^{ème}* question centrale sur la RSE selon la norme *ISO 26 000*. Celle-ci propose plusieurs pratiques responsables au niveau des RH.

2.3.1. Une gouvernance de qualité :

Une gouvernance saine doit d'abord sensibiliser les gestionnaires aux divers enjeux et défis sociaux et environnementaux. Car cela va ; par la suite ; influencer le reste du personnel, ce qui donnera une bonne image de l'entreprise.

➤ La transparence :

On ne soulignera jamais assez qu'une gouvernance *responsable* est avant tout une gouvernance *transparente*. Si on remonte un peu dans l'histoire, la transparence dans la gouvernance et la gestion a été, la première fois, exigée par les actionnaires de l'entreprise ; peu nombreux face aux dirigeants ; qui perdaient souvent le pouvoir et qui ; de ce fait ; sont devenus plus exigeants envers les dirigeants. Aujourd'hui la transparence sur le fonctionnement de l'entreprise doit lui permettre de répondre aux différentes attentes des parties prenantes en matière d'exigences environnementales (Consommation d'énergie, les émissions de GES et de CO₂, ...etc.) et sociales (Égalité des chances, diversité, ...etc.).

➤ Le rôle des dirigeants d'entreprise :

De manière générale, la motivation des managers est un facteur clé pour la réussite d'une mise en œuvre de la démarche RSE. Ainsi, tout comme les bonnes pratiques de RSE et de RH, *la gouvernance responsable* relève avant tout de la *volonté* des dirigeants de l'entreprises.

Face la complexité de l'environnement actuel, l'entreprise ne peut se suffire à la seule application des règles et procédures de gestion, bien détaillées qu'elle soit. L'intervention intelligente des dirigeants dans chaque situation particulière est indispensable.

- ✓ **En résumé :** Une bonne gouvernance est synonyme de bonnes pratiques de gestion (connaissance des règles de gestion, transparence sur le fonctionnement, ...etc.) et d'une intervention intelligente des dirigeants et responsables dans chaque situation rencontrée.

2.3.2. La rémunération équitable :

L'égalité consiste à donner à tout le monde la même rétribution, tandis que l'équité consiste à rétribuer les gens différemment selon leurs besoins ou encore leurs efforts. Une *rémunération responsable* est une rémunération *équitable* et non pas égale.

➤ *La technicité des procédures :*

La technicité qui a atteint récemment toutes les fonctions d'administration de l'entreprise ; y compris celle des RH ; a fait que les managers se basent sur un ensemble de critères, de calculs, et d'indicateurs (ex : la formation de base, le parcours professionnel, l'expérience et l'ancienneté) pour fixer la rémunération des collaborateurs. Cette méthode conduit à l'insatisfaction des individus au travail, qui ont souvent le sentiment que leurs efforts ne sont pas justement rétribués.

➤ *L'équité :*

Le principe *d'équité* de rétribution (ou *la juste rémunération*) consiste à étudier chaque situation afin de rétribuer chaque personne selon la véritable contribution qu'elle apporte à l'organisation, et ce par rapport à ses compétences et qualifications professionnelles, l'effort qu'elle fournit et enfin le temps qu'elle y consacre.

- ✓ **En résumé :** Une rémunération *responsable* doit être *équitable* et non pas *égale*. Elle doit permettre de rétribuer chaque personne selon son véritable apport. Afin de créer les conditions de *satisfaction* et de *motivation* chez le personnel de l'organisation.

2.3.3. La diversité :

La diversité est avant tout une affaire morale. Beaucoup d'entreprise aujourd'hui s'en servent pour améliorer leur performance.

2.3.3.1. La diversité et la RSE :

La diversité est un critère socio-économique, c'est aussi une prise de risque pour l'entreprise. Mais c'est surtout l'un des domaines d'action les plus pertinents de la RSE. *La diversité* doit inclure tout le personnel de l'entreprise, à commencer par les premiers responsables jusqu'aux derniers ouvriers. Il existe plusieurs critères de diversité en plus de l'âge et du genre, à savoir : La nationalité ou la région, Expérience professionnelle, L'ancienneté, La formation d'origine, Les confessions religieuses ... etc.

2.3.3.2. La diversité et la performance de l'entreprise :

Malgré la difficulté de mesurer l'impact positif de la diversité sur la performance économique, à défaut de la fiabilité des calculs techniques, une étude qui a été menée par l'agence **BMJ Rating** dans le cadre du *rapport mondial de l'UNESCO en 2009* a réussi à démontrer ce lien. Sur 120 entreprises cotées françaises, ont été pris en compte divers critères de diversité (nationalité, parité homme/femme, ... etc.) dans l'ensemble des catégories professionnelles. Celle-ci a démontré l'existence d'un lien positif entre la diversité et la performance économique et révèle des résultats assez intéressants : « *La diversité socioculturelle de l'entreprise explique 49 % de la variance de la performance économique* ». ¹

2.3.3.3. Comment la diversité affecte la performance ?

Au niveau des RH, la diversité du personnel permet :

- ***D'accroître l'intelligence collective :***

¹ BELLO, 2014, P : 33.

Grâce aux différents points de vue et expériences professionnelles des individus issus de diverses régions et ayant différents parcours professionnels.

➤ ***L'innovation et la rapidité de répondre aux différents enjeux environnementaux :***

La diversité facilite et accélère toujours la compréhension et l'interprétation des attentes des parties prenantes, les mutations technologiques et enfin la quantité et la vitesse de circulation de l'information.

➤ ***Améliorer l'image de marque-employeur de l'entreprise :***

D'après plusieurs enquêtes sur le terrain, une entreprise intégrant la diversité dans ses RH a souvent une perception plus positive auprès des consommateurs et grand public ; par rapport à une entreprise qui ne l'intègre pas ; notamment auprès d'un public jeune.

2.3.4. Les conditions de travaux :

Les conditions matérielles de travail sont loin d'être les seules à affecter le bien-être des individus au travail. Une entreprise responsable s'engage à créer un meilleur environnement possible pour ses employés.

➤ ***La sécurité au travail :***

Elle ne doit pas se limiter aux simples procédures de sécurité et prévention des risques. Pour être plus performante, l'organisation se doit de doter ses collaborateurs de moyens par lesquels ils pourraient eux-mêmes être vigilants. En d'autres termes la responsabilisation des travailleurs (rendre chaque employés responsable) au lieu de prendre tout en charge par les managers, permet de gagner énormément de temps et de budget.

➤ ***Le management des compétences :***

La **RSE** accorde beaucoup d'attention aux conditions de travaux. L'idée d'accorder de la liberté et beaucoup d'autonomie aux individus dans la façon de réaliser leur travail ; d'une manière est ce qu'il réponde aux objectifs et exigences de l'organisation ; n'est pas récente. En effet les travaux de recherche de **RENSIS LIKERT** ont prouvé que le style de management « **participatif** » était et demeure le meilleur style pour atteindre les objectifs de l'organisation et d'être efficace.

- ✓ **En résumé :** Il est important pour une entreprise de fournir les conditions de travail les plus favorables à ses salariés afin qu'ils puissent donner ; par leur tour ; le meilleur d'eux même. Ce qui permettra à l'organisation d'atteindre ses objectifs de départ en moins de temps et avec moins de coûts, et d'être donc plus efficace.

Il est certes difficile d'établir, en théorie ou en pratique, le lien entre la responsabilité sociétale de l'entreprise et sa performance financière. Car l'impact de la RSE sur la performance financière est un impact indirect. La RSE affecte positivement l'image de l'entreprise, ce qui améliore sa performance commerciale et se traduit favorablement en terme de performance financière.

***Chapitre 02: La responsabilité
sociétale des entreprises privées
en Algérie***

Le passage d'une économie socialiste à une économie de marché, impose au pays l'intégration des problématiques du développement durable. En effet face à une concurrence internationale, afin de garantir leur pérennité et compétitivité, les entreprises algériennes sont confrontées à un nouveau style de gestion intégrant la dimension sociale et environnementale.

Ce chapitre vise à approfondir les pratiques de la RSE au seins des entreprises privées algériennes. De ce fait, nous allons d'abord essayer de voir un aperçu de l'engagement RSE du pays à l'échelle nationale et internationale (les différentes lois promulguées et les conventions ratifiées). Ensuite, nous allons prendre l'exemple de quelques entreprises qui se sont démarquées durant les deux périodes, celle de COVID et celle des feux de forêts, afin d'étudier leurs engagements responsables envers la société.

Section 01 : La responsabilité sociétale et le développement durable en Algérie

Avant d'aborder l'engagement du pays en matière de développement durable et de RSE, nous commençant tout d'abord par citer un bref historique de la RSE en Algérie, pour lister ensuite quelques démarches ayant marqué la volonté du pays d'intégrer les objectifs du DD, on termine avec les entraves de la mise en place de la démarche RSE.

1.1. Historique de la RSE en Algérie

Lorsqu'on étudie l'histoire de l'Algérie en science économique ou de gestion, on fait souvent référence à deux périodes différentes. Celle avant la promulgation de la LMC (1990) et celle d'après, d'où l'ouverture du pays et l'adaptation d'une économie de marché.

1.1.1. Avant 1990 :

Le tissu industriel algérien était composé à 90 % d'entreprises publiques qui étaient toutes contraintes d'obéir aux instructions de l'Etat. La RSE a ce stade était une affaire d'entreprises publique (l'Etat) désignant leur rôle purement social qui consistait à offrir à la population un emploi, un logement, et des services de santé.

1.1.2. Les années 1990-2000 :

Après l'adoption de la LMC (en 1990) et l'ouverture de l'économie algérienne, il y a eu l'énorme vague de privatisation qui a touché pratiquement tous les secteurs notamment

l'industrie. Malgré le recul de l'Etat entrepreneur et l'apparition d'entreprises privées, la RSE est restée toujours basée uniquement sur son volet social (création d'emplois).

1.1.3. Après 2000 :

Les entreprises ont commencé à se rendre compte de l'importance du développement durable et à intégrer la dimension environnementale dans leurs stratégies de développement.

D'après **DJEMAI (2019)** dans un travail de recherche sur les pratiques de RSE en Algérie, cette phase s'est effectuée selon quatre étapes :

- Réduction des rejets industriels polluants (*étape anti-pollution*).
- Anticipation des problématiques environnementales (*étape de prévention*).
- La volonté de préserver l'environnement qui s'est manifestée par la création du département « *environnement* » au sein des entreprises (*étape d'intégration*).
- Prise en compte des trois volets du développement durable (*étape du développement durable*).

L'Etat algérien quant à lui a traduit sa volonté d'intégrer les objectifs du développement durable par l'adoption de plusieurs lois à l'échelle nationale et signature de conventions internationales.

1.2. La réglementation RSE en Algérie

D'après les littératures qui ont abordé ce thème, les origines de la RSE implicite en Algérie remonteraient en **1992** lors de la mise en place de la première *taxe écologique*, relative aux activités polluantes. N'empêche que les engagements sociaux et en matière de développement durable du pays remontent en **1962**

1.2.1. Les engagements nationaux

Dans ce cadre plusieurs projets ont été adoptés, leurs mis en œuvre a été concrétisée par l'adoption de différentes lois.

Tableau n° 01:Chronologie des engagements nationaux en matière de développement durable et RSE

Date de l'engagement	Type d'engagement	L'engagement
12 Décembre 2001	Développement durable (Volet environnement).	Promulgation de deux lois : <ul style="list-style-type: none"> • <i>La loi n°01-19 relative à la gestion, contrôle et élimination des déchets.</i> • <i>La loi n°01-20 relative à l'aménagement du territoire.</i>
Janvier 2002	Développement durable (Volet environnement).	Adoption du <i>PNAE-DD</i> (plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable) : Ce plan a été engagé dans le cadre du « <i>Premier Rapport National sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement 2000</i> » visant à : <ul style="list-style-type: none"> • « Améliorer la santé et la qualité de vie du citoyen. • Conserver le capital naturel et améliorer sa productivité. • Réduire les pertes économiques et améliorer la compétitivité. • Protéger l'environnement global. »²
5 Février 2002	Développement durable (Volet environnement).	Promulgation de <i>la loi n° 02-02 relative à la protection et à la valorisation du littoral.</i>
19 Juillet 2003	Développement durable (Volet environnement).	La promulgation de <i>la loi n° 03-10 relative à la protection de l'environnement.</i>

² <https://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC151386/>, consulté le 28/04/2023.

2004	Développement durable (Volet environnement).	Promulgation de trois lois : <ul style="list-style-type: none"> • <i>La loi n° 04-03 relative à la protection des énergies.</i> • <i>La loi n° 04-09 relative à la protection des énergies renouvelables.</i> • <i>La loi du 04-20 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.</i>
2011-2014	Développement durable et RSE.	Le projet RS-MENA : Destiné aux pays de la région du <i>Moyen-Orient-Afrique du nord</i> , piloté par l' <i>organisation internationale de normalisation</i> en collaboration avec l' <i>agence suédoise de développement international (SIDA)</i> . L'objectif de ce dernier est d'aider ces pays à adopter la norme <i>ISO 26000</i> . Celle-ci ayant été officiellement adoptée par l'Algérie depuis <i>novembre 2011</i> .
13 Décembre 2011	Développement durable et RSE.	Organisation de la conférence internationale à Alger « <i>Développement durable & RSE : Levier de croissance pour les PME</i> ».
22-23 Février 2014	Développement durable et RSE.	Organisation de « <i>la conférence africaine sur l'économie verte</i> » à Oran, dans le but d'élaborer des engagements communs visant la protection de l'environnement et le développement d'une économie verte.
18 Mars 2014	Développement durable et RSE.	Partenariat entre <i>l'institut algérien de gouvernance d'entreprise</i> (HAWKAMA EL DJAZAÏR) et <i>l'association française de l'observatoire de la RSE</i> (l'ORSE). Visant à lancer la plateforme RSE-Algérie dans le but de

		faire connaitre et partager les bonnes pratiques RSE.
26 Mai 2014	Développement durable et RSE.	« <i>Premier forum d'éthique et responsabilité sociétale, citoyenne des entreprises et organismes publics</i> ». Visant à encourager les responsables d'entreprises publiques à intégrer le processus de développement.

Source : établis à partir des données d'un ancien mémoire : BELKIS C. et BOUZID N, « Le financement de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, impact sur les couts et les résultats : cas ENIEM », Mémoire de fin d'étude, Université MOULOUD MAMMERIE TIZI-OUZOU, 2015. Pp 23-29.

Notant qu'en **2016** le *PNAE-DD* a été mis à jour. Dans la même année *le ministère de l'environnement et des énergies renouvelables (MEER)*, a élaboré la *stratégie nationale de l'environnement et du développement durable 2017-2035 (SNE-DD)*, visant à garantir 14/17 des objectifs du développement durable des *Nations Unies*. Ce programme est basé sur 7 axes :

- « *Améliorer la santé et l'hygiène de vie.*
- *Préserver le capital naturel culturel national*
- *Assurer une sécurité alimentaire durable*
- *Développer une économie verte et circulaire.*
- *Augmenter la résistance de l'Algérie à la désertification.*
- *Accroître la résistance de l'Algérie au changement climatique et sa participation aux efforts internationaux.*
- *Mise en place de la Gouvernance Environnementale ».*³

1.2.2. Les engagements internationaux

Les engagements internationaux du pays en matière de développement durable et de RSE remontent en **1962** (date d'indépendance de l'Algérie) et sont traduits par les différentes conventions et conférences internationales ratifiées par le gouvernement.

³ <https://www.me.gov.dz/fr/la-nouvelle-strategie-nationale-de-lenvironnement-2/>, consulté le 15/02/2023.

Tableau n° 02 : Chronologie des engagements internationaux en matière de développement durable et RSE

Date de l'engagement	Type d'engagement	L'engagement
29 Octobre 1962	Volet social et droit de l'homme.	L'Algérie a ratifié : <ul style="list-style-type: none"> • La <i>convention sur le travail forcé</i>. • La <i>convention sur le droit d'organisation et de négociation collective</i>. • La <i>convention sur l'égalité de rémunération</i>.
12 Juin 1969	Volet social et droit de l'homme.	Ratification de deux convention : <ul style="list-style-type: none"> • La <i>convention sur l'abolition du travail forcé</i>. • La <i>convention n°105 concernant la discrimination</i>.
14 février 1972	Droit de l'homme.	Ratification de la <i>convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale</i> .
30 Avril 1984	Droit de l'homme.	Ratification de la <i>convention n°138 sur l'âge minimum</i> (16 ans).
12 Septembre 1989	Droit de l'homme.	<i>Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturelles</i> .
9 Juin 1993	Développement durable (Volet environnemental).	La ratification de la <i>convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques</i> .
14 Août 1995	Développement durable (volet environnemental).	La ratification de la <i>convention de Rio sur la diversité biologiques</i> .
22 Mai 1996	Développement durable (volet	La ratification de deux conventions :

	environnemental), droit de l'homme.	<ul style="list-style-type: none"> • La <i>convention de Paris sur la lutte contre la désertification</i>. • La <i>convention dur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes</i>.
9 Février 2001	Volet social et droit de l'homme.	Ratification de la <i>convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants</i> .
25 Août 2004	Gouvernance et transparence.	Signature de <i>la convention des Nations Unies de la lutte contre la corruption</i> qui s'est « traduite concrètement dans la Loi n°06-01 du 20 février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption ». ⁴
16 février 2005	Développement durable (Volet environnemental).	Ratification du <i>protocole de Kyoto</i> .
4 Décembre 2009	Développement durable (Volet environnemental).	La ratification de la <i>convention relative au droit de personnes handicapées</i> .
2015	Développement durable (les 3 volets)	Adoption de <i>la déclaration de Millénaire des Nations Unies</i> pour la période 2000-2015. Cette stratégie s'est concrétisée par la mise en place de quatre plans de développement visant : <ul style="list-style-type: none"> • « <i>Le soutien à la relance économique.</i> • <i>La consolidation de la croissance.</i> • <i>La modernisation des infrastructures économiques et sociales.</i> • <i>L'appui au développement des Hauts Plateaux et du Sud</i> ». ⁵

⁴ <https://www.undp.org/fr/algeria/projects/appui-%C3%A0-la-formulation-de-la-politique-globale-de-pr%C3%A9vention-de-la-corruption> , consulté le 28/04/2003.

⁵ Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport National 2000-2015. Pp 7. <https://consulat-lyon-algerie.fr/wp-content/uploads/2016/12/Objectifs-du-millenaire-pour-le-developpement-Algerie-2016.pdf>

Source : établis à partir des données d'un ancien mémoire : BELKIS C. et BOUZID N, « Le financement de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, impact sur les couts et les résultats : cas ENIEM », Mémoire de fin d'étude, Université MOULOUD MAMMERIE TIZI-OUZOU, 2015. Pp 23-29.

De plus l'Algérie a ratifié *l'accord historique de Paris (COP 21)* en 2015 en contribuant à l'effort collectif de réduction des émissions de GES et de lutte contre le réchauffement climatique.

1.3. Les entraves de la mise en place d'une démarche RSE en Algérie

Les facteurs qui influencent la mise en place d'une démarche RSE sont les même qui font que les pratiques RSE diffèrent d'un pays à un autre. Parmi ces derniers :

- Le contexte économique du pays.
- Le niveau de maturité syndicale.
- La qualité de la réglementation gouvernementale.
- Développement des pratiques managériales.
- La culture.

Tous ces facteurs peuvent être à la fois incitatifs ou démotivant pour une entreprise qui veut s'engager dans la voie du développement durable. Pour le cas des pays en voie de développement, tous ces facteurs ne sont pas en la faveur des entreprises (notamment privées) qui veulent intégrer une démarche socialement responsable.

1.3.1. Le contexte économique du pays :

Le fait que les questions sur la RSE et le développement durable soit abordé par les pays développés alors que la plupart des enjeux de ces derniers se trouvent dans les pays sous-développés et/ou en voie de développement revient au contexte économique de ces derniers, dont la plupart sont des pays ex-socialistes. En effet selon *HAMIDI et al. (2013, P :338)* : « *Les pays ex-socialistes sont à leur majorité des pays émergents, le souci primordial de ces pays est de réaliser une croissance économique* ».

1.3.2. La qualité de la réglementation gouvernementale :

La réglementation gouvernementale en faveur de l'environnement et de la société joue un rôle important pour inciter les entreprises à adopter les mesures du développement durable. Cette

dernière ainsi que le contrôle sont très faibles dans les pays sous-développés comparés aux autres pays notamment les pays occidentaux.

1.3.3. La culture interne et externe de l'entreprise :

La culture interne et/ou externe de l'entreprise peut être un élément incitatif facilitant la mise en place des pratiques RSE.

En effet les cultures citoyennes en faveur de la protection de l'environnement facilitent l'adoption d'une démarche RSE par les entreprises. Dans les pays développés où l'on assiste à une forte pression de la société civile, celle-ci a été même à l'origine du déclenchement du mouvement RSE.

En Algérie, la faiblesse de la pression de la société civile ainsi que la culture interne de l'entreprise (peu incitative à la consultation des parties prenantes), représentent plutôt un frein pour construire une démarche RSE.

Tous ces éléments défavorables font que lorsqu'une entreprise (notamment privée) des pays EVD ou SD adopte une démarche RSE, s'inscrit dans une approche « *proactive* ».

Section 02 : L'engagement volontaire des entreprises privées algériennes (approche proactive)

La RSE comme concept assez répandu dans le monde reste peu développée et connue dans les pays émergents. Ceci dit n'empêche que les comportements responsables remarquables des dirigeants du privé national sont indéniables. A diverses occasions ils ont su montrer leur rôle indispensable à la société en tant que leaders *d'entreprises citoyennes*. Dans cette section nous aborderons les initiatives RSE de quelques entreprises privées algériennes, pour ensuite en parler sur l'impact que cela a eu sur leur réputation.

2.1. La réputation du secteur privé algérien

Comme toutes les entreprises privées dans le monde, en Algérie, celles-ci ont souvent été vue comme des entités ayant pour objectif principale la maximisation du profit. Cependant la pandémie COVID-19 et les feux de forêts de l'été 2021 en Algérie, ont été des périodes qui avait révélé le contraire.

En effet la *pandémie du COVID-19* a été à la fois un test d'engagement réel des responsables d'entreprises ainsi qu'une période ayant révélé l'importance de la RSE du moins dans un tel contexte sanitaire.

2.2. Les initiatives RSE des entreprises privées algériennes

La *pandémie du COVID-19* a été une occasion particulière et assez difficile pour le pays, durant laquelle la survie des patients dépendait à un moment donné de l'aide humanitaire. Celle-ci représentant l'initiative volontaire de personnes fortunées, simples citoyens mais aussi et surtout de nombreux chefs d'entreprises ayant su assurer le rôle social de leurs compagnies.

2.2.1. La COVID-19

Le rôle de la RSE durant cette pandémie s'avère intéressant à étudier tels qu'on l'avait très bien remarqué, les entreprises ayant pu se montrer socialement responsable durant cette période ; en allant parfois jusqu'à abandonner des parts de rentabilités à court terme en faveur de leurs employés, fournisseurs, des citoyens et de la société en général ; ont réussi à gagner la confiance de leurs parties prenantes et celles du grand public comme jamais au pare avant.

Prenant l'exemple de la *laiterie SOUMAM en Algérie*. Une des entreprises qui a marqué cette période par différentes aides humanitaires offertes aux organismes de santé étatiques et aux peuple algériens.

❖ Cas de la laiterie SOUMMAM :

La laiterie SOUMMAM est leader national des produits laitiers, aussi connus pour ses initiatives RSE et son innovation sociale qui date de bien longtemps. En 2008, elle mit en place une chaîne de valeur externe intégrant les producteurs (éleveurs) locaux et visant la réduction des importations de la poudre de lait et la dépendance du pays de l'étranger.

➤ La chaîne de valeur de SOUMMAM

En 2008, dans le cadre de la réduction des importations en poudre de lait par l'Etat Algérien, celle-ci propose l'initiative de financer jusqu'à 8900 vaches laitières à un peu plus de 4000 éleveurs nationaux en échange de lait frais de qualité.

En 2010, afin de répondre à la demande accrue en produits laitiers, SOUMMAM finance l'importation de nouvelles vaches au profit d'éleveurs nationaux par des crédits remboursables via la production et livraison de lait à l'entreprise à un prix déterminé. Elle a également lancé un programme de formation et d'accompagnement au profit de ces derniers.

Toujours dans la même année et dans l'objectif de réduire la dépendance du pays aux importations, l'entreprise accroît ses propres capacités de production par l'acquisition de 400 vaches destinées à ses éleveurs-partenaires.

Elle accroît la capacité nationale de production en important 1000 autres génisses au profit d'éleveurs nationaux engagés à rembourser leur crédit par la livraison de lait frais à l'entreprise.

Source : Réalisé à partir des données collectées d'un article de presse.⁶

Elle se place ainsi comme premier initiateur d'une stratégie de développement de la filière lait en Algérie. Durant *la COVID-19*, l'engagement de *SOUMMAM* auprès des citoyens lui a valu le fait d'être honorée par tous les médias ainsi que sur les réseaux sociaux (*ACHERCHOUR, 2021*), (*AREZKI, 2021*) et (*HAMIDI, 2021*).

➤ **La COVID-19 (Cas de SOUMMAM)**

L'entreprise est précédemment connue pour ses différents dons notamment au secteur de la santé ; au profit duquel elle a eu à se distinguer par différentes actions sociales. Ci-dessous quelques dons offerts par l'entreprise aux différents hôpitaux du territoire national durant *la pandémie COVID-19*, qu'on a relevé d'un article de presse.⁷

- **2021** : financement de **22 générateurs d'oxygène** (d'environ **44 millions de DA**) auprès d'établissements hospitaliers à travers **13 wilayas** du pays.
- **2020** : offre de **28 ambulances médicalisées** et divers équipements de santé.
- **2021** : Paiement d'une facture de matériel d'une valeur de **17 millions de DA** par la *SOUMMAM* et *General Emballage*.

⁶ BABA S., « Entrepreneurs et innovation sociale : La laiterie Soummam, un succès bien algérien », 23/01/2016. Consulté sur : <https://www.algerie360.com/entrepreneurs-et-innovation-sociale-la-laiterie-soummam-un-succes-bien-algerien-i/>, le 07/04/2023.

⁷ SAID A., « COVID-19 : Lounis Hamitouche offre une bouffée d'oxygène aux algériens », 04/08/2021. Consulté sur : <https://www.jeuneafrique.com/1213095/politique/covid-19-lounis-hamitouche-offre-une-bouffee-doxygene-aux-algeriens/>, le 04/02/2023.

- *2021 : Financement de stations de production d'oxygène dans plus d'une quinzaine d'hôpitaux dans plusieurs wilayas.*

2.2.2. Les feux de forêts

Mis à part la *COVID-19* en Algérie, une autre occasion qui a fait preuve la responsabilité sociale des entreprises ; notamment celles du secteur privé ; *les incendies* ayant ravagés quelques régions du pays durant les épisodes de chaleur qu'avait connu le pays durant *l'été 2021*. Le tableau ci-après représente un recensement de quelques actions de solidarité des entreprises membres de *l'association des producteurs algériens de boissons (APAB)* parus dans les communiqués de ces dernières sur son site officiel.⁸

Tableau n° 03: Action de solidarité du privé algérien durant les feux de forêts

Nom de L'entreprise	Date de parution	Actions sociales (de solidarité)
<i>NCA Rouïba/ Castel</i>	15/08/2021	Rappelons que cette dernière a été la première entreprise nationale (privée) à avoir intégré la norme <i>ISO 26000</i> via le projet <i>RS-MENA (2011)</i> . Durant cette période le groupe a pu acheminer jusqu'à 8 camions chargés entre vivres alimentaires et fournitures médicales distribuées respectivement directement aux personnes et aux hôpitaux des régions touchées par les incendies. L'entreprise et ses distributeurs ont également mis leur espaces et d'hôtels à la disposition des victimes.
<i>CEVITAL (UNO)</i>	11/08/2021	Dans chaque magasin <i>UNO</i> , une urne des caddies a été mis en place pour assurer la remise aux associations des dons alimentaires et/ou financiers collectés.
<i>DANONE Algérie</i>	18/08/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des employés victimes des incendies, ainsi que leurs familles.

⁸ <https://apab-algerie.org>

		<ul style="list-style-type: none"> • Acheminement des denrées alimentaires et produits pharmaceutiques dans les centres d'hébergement. • Acheminement de 7 tonnes de nourriture infantile au profit d'associations nationales.
SARL Ramy Company	18/08/2021	Les travailleurs du complexe Ramy Food ont rendu visite aux victimes des incendies dans les hôpitaux. Entre autre une aide sous forme de dons alimentaires et fournitures médicales a été offerte à ces derniers.

Source : réalisé à partir des données du site officiel de l'association APAB.

Ces actions sociales ont été d'une aide indispensable aux différentes victimes de cette tragédie. De plus sur les réseaux sociaux de nombreuses personnes ont salué ces gestes de générosité et de *solidarité* des dirigeants d'entreprises algériennes.

Lorsque ceux-ci prennent l'initiative de s'engager dans des actions sociales au profit de leurs communautés voire la société en générale, allant parfois jusqu'à sacrifier des parts de leurs profitabilités, gagnent-ils quelque chose en retour ?

2.3. La réputation de l'entreprise après la COVID

Cette confiance qu'a réussit à gagner **SOUMMAM** ; ainsi que d'autres entreprises **du privé national** ; s'est non seulement traduite par les différents hommages qui lui ont été rendus sur les réseaux sociaux ainsi que les médias classiques, mais aussi de nombreuses personnes notamment sur les réseaux sociaux ont déclaré avoir commencer à acheter les produits de ces entreprises ; du moins à les préférer ; depuis cette **période de COVID** d'où les différentes actions sociales et la générosité de leurs dirigeants envers les citoyens.

Cette analyse nous a conduit à mener un stage pratique au sein de CEVITAL Agro-industrie, nous avons choisis cette entreprise car le secteur dans lequel elle opère est considéré comme l'un des secteurs les plus pollués. Le prochain chapitre va faire objet de la présentation des données et résultats qu'on a collectés durant ce stage, où nous avons essayé à la fois de connaître la démarche RSE de CEVITAL ainsi que son impact sur sa performance financière. Pour la méthodologie du troisième chapitre, nous avons utilisé la méthode quantitative (analyse à la main) et la méthode qualitative (entretien semi-directive).

***Chapitre 03: Impact de la RSE
au niveau de CEVITAL Agro-
industrie***

Afin de mieux cerner le thème en question, un stage pratique est assuré par l'université, pour une durée d'un mois à raison de deux jours par semaine. Notre stage s'est effectué ; au sein de **CEVITAL Agro-industrie** ; du 19/02/2023 au 19/03/2023.

CEVITAL Agro-industrie est une filiale du groupe **CEVITAL**. Créé en 1998 par **ISAAD REBRAB**, est premier groupe privée en Algérie qui englobe **26 filiales** des activités diversifiées comme : l'agroalimentaire, la grande distribution, l'automobile et l'immobilier.

Notre choix a été porté sur cette entreprise en raison de son secteur d'activité, considéré comme étant l'un des secteurs les plus polluants. En effet, **CEVITAL** a beau être leader national en agro-alimentaire, on lui reproche souvent son effet néfaste sur l'environnement. Par conséquent il serait intéressant de connaître son engagement auprès de la société et de l'environnement.

Afin de répondre à notre problématique initiale et souligner l'impact de la RSE sur la performance financière, il convient d'abord d'évaluer la performance sociétale de l'entreprise, en première section. Ensuite nous considérerons l'impact de cet engagement sur la performance financière de **CEVITAL** en deuxième section et enfin on consacre une troisième section à la discussion des résultats.

Section 01 : La RSE de CEVITAL agro-industrie

Le rapport RSE représente « *une démarche personnalisée de recensement (et non d'évaluation) des actions à mentionner dans le rapport sociétal. Ce rapport traduit la volonté d'intégrer dans la stratégie globale de l'entreprise des objectifs RSE contribuant au développement durable* »⁹. Il constitue également notre source d'information pour élaborer cette section. En outre les actions sociales recensées seront classées selon les sept questions centrales sur la RSE de la norme ISO 26000.

1.1. Gouvernance de l'organisation :

Parmi les bonnes pratiques en matière de gouvernance au sein de **CEVITAL**, on trouve :

➤ La consultation des parties prenantes au sujet des enjeux RSE :

⁹ VERMEULIN.C et VERMEULIN.F, 2012, P : 119.

L'entreprise est en contact permanent avec une multitude de parties prenantes, chacune étant liée à une fonction précise de l'entreprise. Pour ce faire l'entreprise emploie différentes modalités de consultation.

➤ **Choix des membres de l'organe de gouvernance :**

Celui-ci réjouit de l'indépendance dans l'application des procédures de travail. Pour ce qui est des critères pris en compte pour le choix des membres, ils sont :

- Les critères de compétences et de compatibilité avec les valeurs de CEVITAL.
- L'expertise liées aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux.
- La diversité.
- Implication des actionnaires et autres parties prenantes.

Notant que ce dernier joue un rôle très important dans la démarche RSE, il définit la stratégie et les objectifs économiques, sociaux et environnementaux de l'entreprise.

➤ **Code de conduite prévention contre la fraude :**

Il rentre dans le programme de conformité. Cet outil, en encourageant les comportements intègres, permet de prévenir, détecter et corriger tout manque aux règles applicables. Afin de garantir que le risque de fraude soit sous contrôle.

➤ **La charte d'achat responsable :**

Elle pose le cadre de la relation acheteur/fournisseur. Elle permet d'encadrer le dialogue avec les collaborateurs économiques.

1.2. Droits de l'homme :

Cette thématique se place au centre des préoccupations RSE, il s'agit en fait du deuxième pilier selon la norme ISO 26000. Les droits de l'homme et le droit du travail varient d'un pays à un autre, de nos jours il est important pour une entreprise de montrer comment elle applique cette thématique dans son système de gestion. Il s'agit à la fois d'un enjeu moral et de réputation.

Cette question englobe plusieurs sujets à savoir : le travail des enfants, le travail forcé, l'égalité des chances (la diversité) et la lutte contre la discrimination.

Parmi les politiques formalisées de CEVITAL concernant les droits de l'homme :

➤ **Travail des enfants :**

CEVITAL ne fait travailler aucun mineur.

➤ **Lutte contre la discrimination :**

Mise en place d'une procédure de recrutement visant à prévenir la discrimination et les pratiques d'embauche discriminatoires.

➤ **L'égalité des chances (diversité) :**

Au niveau de l'organe de gouvernance de CEVITAL, la diversité : genre, est de 2 femmes et 8 hommes sur un nombre total de 10 personnes. Quant à la diversité âge, la moitié de ces membres (5/10) ont un âge compris entre 30 et 50 ans et l'autre moitié ont un âge supérieur à 50 ans.

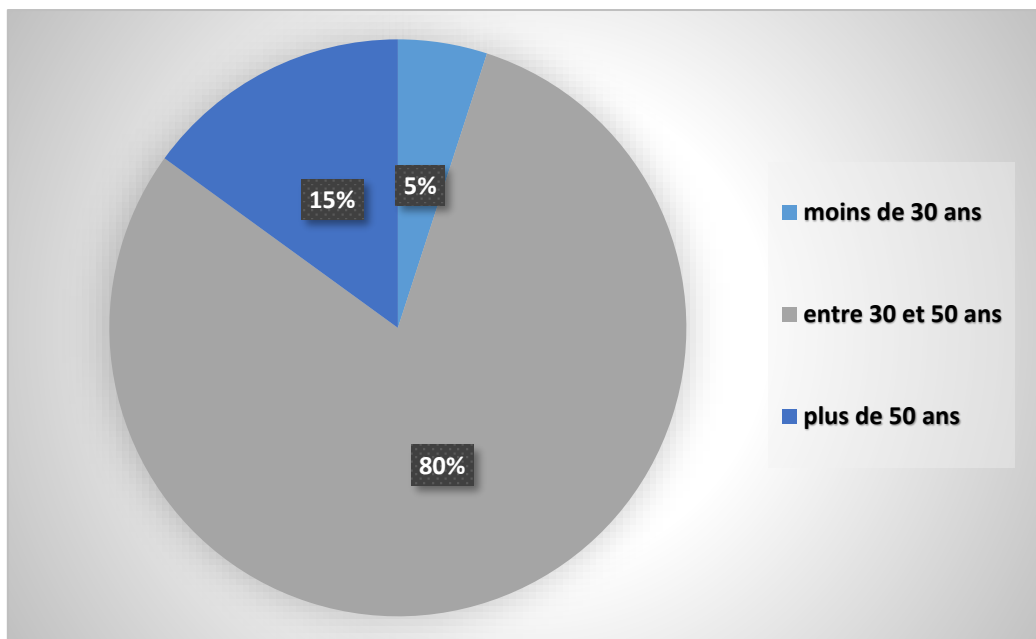
Le tableau suivant représente la diversité « Âge » pour le reste des employés de CEVITAL.

Tableau n° 04: Nombre des employés ; selon le grade ; dans la catégorie de diversité : Âge

Âge	Exécution	Maitrise	Cadre	Total
Moins de 30 ans	61	47	80	188
Entre 30 et 50 ans	1159	666	1197	3022
Plus de 50 ans	295	105	164	564

Source : Rapport RSE 2021 de CEVITAL.

Graphe n° 01 : Pourcentage des employés ; selon le grade ; dans la catégorie de diversité : Âge



Source : élaboré à partir des données du tableau n° 05.

Commentaire :

On remarque que la plus-part des employés de CEVITAL (80%) ont un âge qui est compris entre 30 et 50 ans. Ils représentent 77% dans « Exécution », 81% dans « Maitrise » et 83% dans « Cadre ». Le pourcentage le plus bas (5%) ; par contre ; revient aux moins de 30 ans. Ces derniers représentent 4 % dans « Exécution », 6 % dans « Maitrise » et « Cadre ». Enfin les employés ayant plus de 50 ans représente 15 % du total des employés, 19 % dans « Exécution », 13 % dans « Maitrise » et 11 % dans « Cadre ».

1.3. Relations et conditions de travail :

La troisième question centrale sur la RSE selon l'ISO 26000 concerne les relations et conditions de travail, et englobe plusieurs sujets, à savoir : les relations employeur/employé, les conditions de travail et protection sociale, le développement du capital humain...etc.

Parmi les engagements de CEVITAL par rapport à cette thématique, on cite :

- **La santé et la sécurité au travail :**

Représentation de la totalité des employés de CEVITAL par un comité de santé et de sécurité dont la moitié des membres représentent les employés et l'autre moitié l'employeur.

➤ **Développement du capital humain :**

CEVITAL fournit à ses employés différents types de formation : formation techniques, formation clés (pour les nouveaux projets), ...etc. En effet 75 % de l'effectif de CEVITAL agro-industrie a reçu une formation liée à la carrière et/ou visant à l'acquisition de compétences. Avec un nombre moyen d'heure par formation de 3 556 heures/femmes et 46 0540 heures/homme pour l'année 2021. Dont 58.9 % pour la catégorie professionnelle « Exécution », 18.68 pour « Maîtrise » et enfin 22.42 % pour « Cadre ».

1.4. L'environnement :

D'une manière générale, une entreprise responsable tend à limiter ses impacts sur l'environnement soit en assumant l'impact environnemental de ses opérations (matières utilisées, ressources consommées, ...etc.) et/ou celui de ses produits et services finaux (efficacité énergétique, possibilité de réutilisation en fin de vie, recyclage, ...etc.).

Parmi les engagements de CEVITAL en matière de protection de l'environnement ; par la mise en place d'actions, de politiques et un suivi des résultats ; on cite :

➤ **L'approche préventive :**

La prévention et la précaution sont deux concepts du développement durable qui s'appliquent en matière de protection de l'environnement et dans le domaine de la santé. Il s'agit de prendre des actions contre des risques scientifiquement certains (Prévention) ou incertains (Précaution). Au niveau de CEVITAL celle-ci est assurée par l'équipe R&D et l'équipe SDA à travers la veille technologique et réglementaire concernant les additifs alimentaires utilisés. CEVITAL applique cette approche d'une manière régulière et surtout lorsqu'il s'agit de lancement de nouveaux produits.

➤ **La consommation durable des ressources.**

En effet parmi les enjeux et préoccupations majeurs de l'entreprise, l'optimisation de la gestion de l'eau et de l'énergie. La gestion de la consommation d'eau se fait concrètement par la mise en place d'un plan d'action et la sensibilisation du personnel. L'entreprise tend à réduire la consommation d'énergie à travers la modernisation des technologies et équipements.

CEVITAL travaille toujours dans la recherche et l'adoption des mesures favorisant la protection de l'environnement.

➤ **La gestion des déchets :**

L'entreprise procède à la réduction des déchets des activités de transport et de logistique en utilisant la palette plastique (à la place de la palette en bois) qui permet de réduire les trajets parcourus en éliminant les allers et retours pour réparation. Elle procède également à la valorisation des déchets à travers un contrat de collecte des déchets avec un client de l'entreprise.

1.5. La loyauté des pratiques :

Parmi les bonnes pratiques au seins de CEVITAL : la promotion de la RSE dans la chaine de valeur interne et les efforts consacrés à lutter contre la corruption.

Lors de notre stage pratique nous avons constaté que CEVITAL applique à 90 % la RSE dans sa chaine de valeur interne.

Parmi les pratiques RSE au niveaux des activités principales :

- La diminution de la consommation d'énergie.
- La gestion et la valorisation des déchets.
- L'entreprise ne procède pas encore au contrôle des émissions de CO₂ et de GES.

Pour ce qui concerne les activités secondaires on a :

- La mise en place de pratiques de gouvernance éthique.
- Des pratiques de GRH favorisant la diversité.
- Un processus de sélection des fournisseurs basé sur une approche RSE.

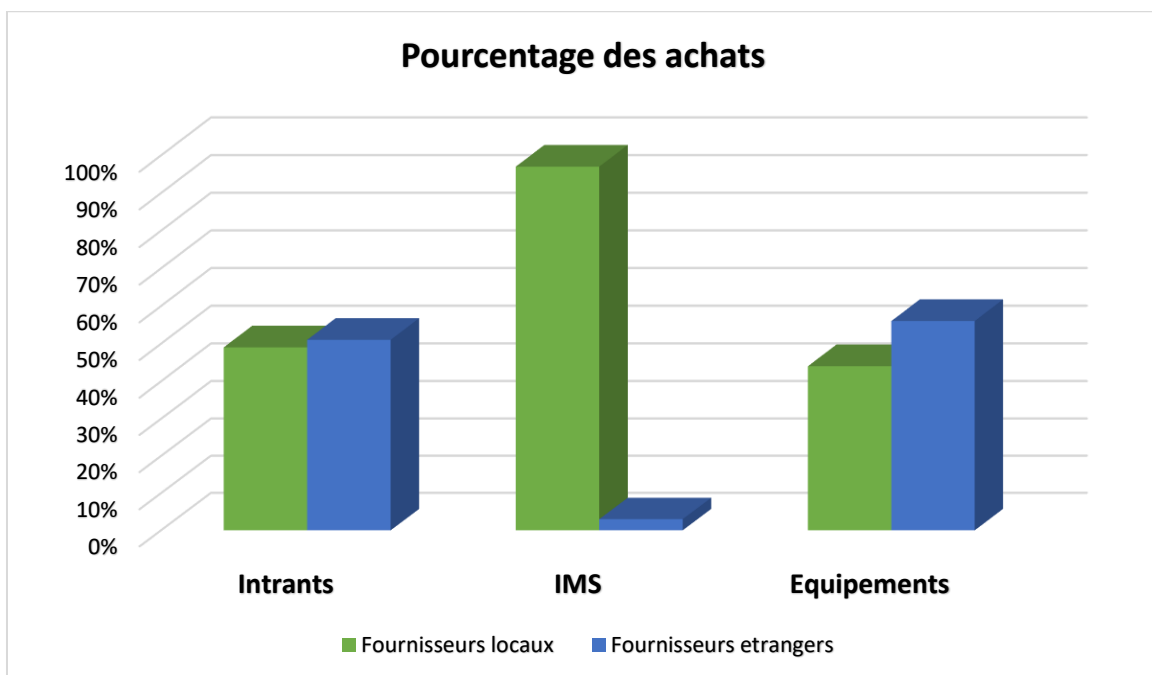
Le tableau suivant représente le pourcentage des achats effectués auprès des fournisseurs locaux et étrangers par matière.

Tableau n° 05 : Pourcentage des achats auprès des fournisseurs locaux et étrangers, par matière

Fournisseurs	intrants	IMS	Equipements
Locaux	49 %	97 %	44 %
Etrangers	51 %	3 %	56 %

Source : données remises par la DRH de CEVITAL.

Graphe n° 02 : Pourcentage des achats auprès des fournisseurs locaux et étrangers



Source : Réalisé à partir des données du tableau n° 06.

Commentaire :

En effet CEVITAL opte pour un approvisionnement à 63.33 % auprès des fournisseurs locaux.

1.6. Questions relatives aux consommateurs :

Pour ce qui est des droits des consommateurs, l'entreprise interagi sur les domaines d'actions suivants :

- Protection de la santé et sécurité des consommateurs.
- Protection des données privées des clients.

- Pratiques loyales en terme de commercialisation et informations (Étiquetage).
- Evaluation des risques de santé et sécurité au travail pour tous sites de production de l'entreprise.

1.7. Communautés et développement local :

Les actions menées par CEVITAL dans le cadre du développement local prennent différentes formes (dons aux organismes de santé, investissement dans les infrastructures, éducation et culture, ...etc.). Conformément aux domaines d'actions énoncés dans la norme ISO 26000.

➤ Implication auprès des communautés :

Parmi les investissements de CEVITAL dans le cadre du développement local et implication auprès des communautés, l'aménagement de la rivière « *OUED SEGHIR* » qui a été initié le 20/06/2021 avec la consécration d'un budget total de 847 885 180 DA.

➤ Education et culture :

Contribution au développement de l'éducation en accueillant en moyenne près de 1000 stagiaires et apprentis par ans.

Parmi ses actions de mécénat : elle est sponsor principal des clubs de football de la région, à savoir : le MOB, la JSMB et la JSK.

➤ Santé :

Contribution au développement de la santé à travers l'octroi de plusieurs dons à ce secteur (notamment durant la COVID-19).

➤ Création d'emplois et développement des compétences :

CEVITAL est principal employeurs dans la région (avec un total de 3774 employés en 2021).

Une entreprise performante est une entreprise; à la fois; efficace et efficiente. Elle est efficace lorsqu'elle atteint les objectifs qu'elle s'est fixés. Elle est efficiente lorsqu'elle minimise les moyens mis en œuvre pour atteindre ses objectifs. Il existe différentes manières et différents indicateurs pour mesurer la performance d'une entreprise. Nous avons choisi celles et/ou ceux

qui conviennent le mieux à notre objectif de départ qui est de relier la RSE et la performance financière.

Section 02 : La RSE et la performance financière au sein de CEVITAL agro-industrie :

L'intérêt de cette section consiste à voir l'impact de la RSE sur la performance de CEVITAL. Nous tentant en premier lieu de présenter l'implication de l'entreprise dans la RSE durant la COVID-19, puis l'enjeu RSE au seins de celle-ci. Enfin, on termine avec l'effet de cet engagement responsable sur l'efficience puis l'efficacité de l'entreprise.

2.1. Implication de CEVITAL dans la RSE durant la COVID-19 :

Parmi les actions RSE de CEVITAL pour l'année 2021, la lutte contre la COVID-19 et les incendies (été 2021) dans le cadre de l'engagement auprès des communautés locales.

2.1.1. Engagement interne :

Dans le cadre de la lutte anti-covid-19, l'entreprise a lancé une campagne de vaccination qui a permet la vaccination de 1178 collaborateurs et 406 membre de leurs familles, ainsi que 172 prestataires.

2.1.2. Engagement externe :

Celui-ci est représenté sous forme de dons octroyés aux organismes de santé, la figure ci-dessous représente quelques équipements au profit des hôpitaux, que nous avons relevé des documents de l'entreprise, remis par la DRH.

Figure n° 03: Dons aux profit des hôpitaux

Équipements au profits des hôpitaux
- Deux générateurs d'oxygène
- Plus de 10 000 masques chirurgicaux et FFP2
- 100 Test anti génique covid-19
- 11 Lits d'hôpital
- 10 Matelas orthopédiques
- 500 sur blouses / 100 Masques à oxygène
- 20 manodétendeur d'oxygène mural avec humidificateurs
- 20 manodétendeur d'oxygène pour obus
- 5000 seringas jetable / 500 boites de gants
- 05 tensiomètres avec stéthoscopes manuels
- 02 négatoscopes a deux plages
- 04 Fauteuils roulants & 02 armoires à pharmacie
- 40 Draps /02 paravents / 04 Tabourets

Source : document fourni par la DRH.

Ces différents dons ont représenté pour l'entreprise une dépense totale de 334 183 000 DA. Celle-ci ayant également contribué à la solidarité durant les incendies de 2021 en octroyant différents dons aux associations caritatives et aux victimes des incendies d'un montant de 99 271 000 DA.

2.2. L'approche managériale de CEVITAL (l'enjeu RSE) :

CEVITAL contribue au développement durable sur ses trois volets : économique, social et environnemental. En effet l'approche managériale de l'entreprise (l'enjeu RSE) est présentée comme suit :

2.2.1. Volet économique :

L'entreprise contribue au développement local (conformément à la norme ISO 26000) par l'absorption du chômage. Elle gère cet enjeu à travers l'investissement permanent dans des secteurs à forte valeur ajoutée et créateurs d'emplois.

2.2.2. Volet social :

L'entreprise s'implique souvent auprès de sa communauté notamment dans le domaine de la santé. Durant la période du COVID-19, l'entreprise a fait du renforcement de sa collaboration

avec les associations caritatives un enjeu pour l'année 2021. Qu'elle a réalisé concrètement en offrant différents dons aux organismes de santé locaux et associations caritatives (générateurs d'oxygène, lits d'hôpitaux...etc.), d'un montant qui s'élève à 334 183 000 DA.

2.2.3. Volet environnement :

Dans le cadre de l'utilisation durable des ressources, et du fait que l'eau soit à la fois rare et un entrant indispensable à la production. Parmi les enjeux RSE pertinents de CEVITAL : la rationalisation de l'utilisation de l'eau. Celle-ci concrétise réellement cet enjeu en :

- Mettant en place un plan de rationalisation de la consommation d'eau.
- Sensibilisant le personnel à une consommation rationnelle de cette ressource.

2.3. L'efficience de la gestion des ressources naturelles :

L'efficience est exprimée par un rapport entre les ressources mises en œuvres et les résultats obtenus. L'entreprise est considérée efficiente lorsqu'elle arrive à atteindre ses objectifs avec un minimum de coûts. Les données collectées auprès de la DRH de CEVITAL, pour répondre à cette partie du cas pratique sont chiffrées. Et donc nous avons opté pour le type d'investigation quantitatif.

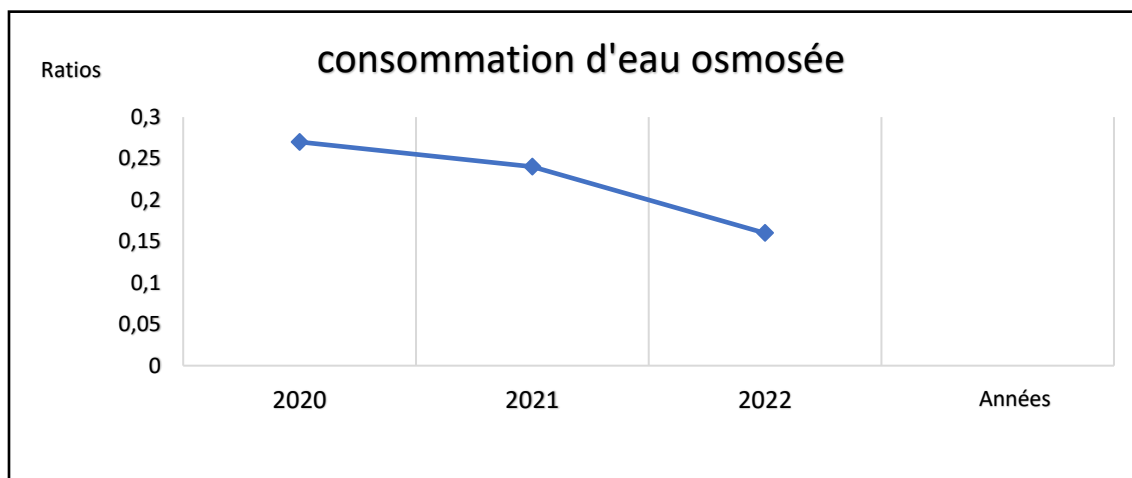
Les réductions de consommations d'eau enregistrées par l'entreprises pour les trois dernières années au niveau du pôle sucre et de la raffinerie d'huile sont présentés respectivement dans les tableaux n° 07 et n° 08.

❖ **Tableau n° 06 : Evolution des ratios de consommation d'eau par an dans le pôle sucre**

Ration de consommation (M³/T)	2020	2021	2022
Eau osmosée / Sucre 1T	0.27	0.24	0.16
Eau ultra pure / Vapeur HP	1.112	0.086	0.05
Vapeur / Production de sucre	1.146	1.101	0.1

Source : réalisé à partir des données fournies par la DRH.

Graphe n° 03 : Evolution du ratio de consommation d'eau osmosée par années

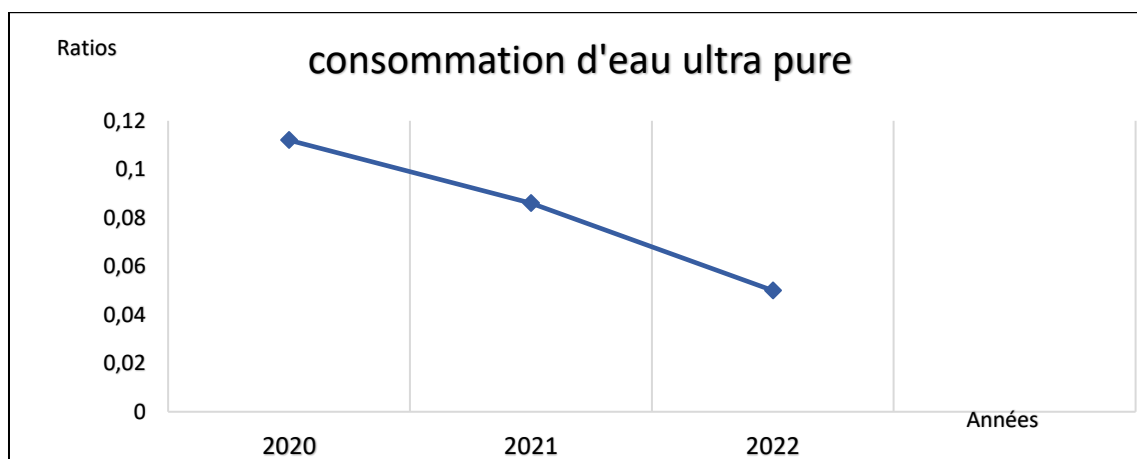


Source : réalisé à partir des données du tableau n°07.

Commentaire :

Entre l'année 2020 et 2021, CEVITAL a réussi à baisser le ratio de consommation d'eau osmosée de 0.27 m³/t à 0.24 m³/t, ce qui se traduit réellement par la réalisation d'un gain de 12 998 m³.

Graphe n° 04 : Evolution du ratio de consommation d'eau ultra pure par années

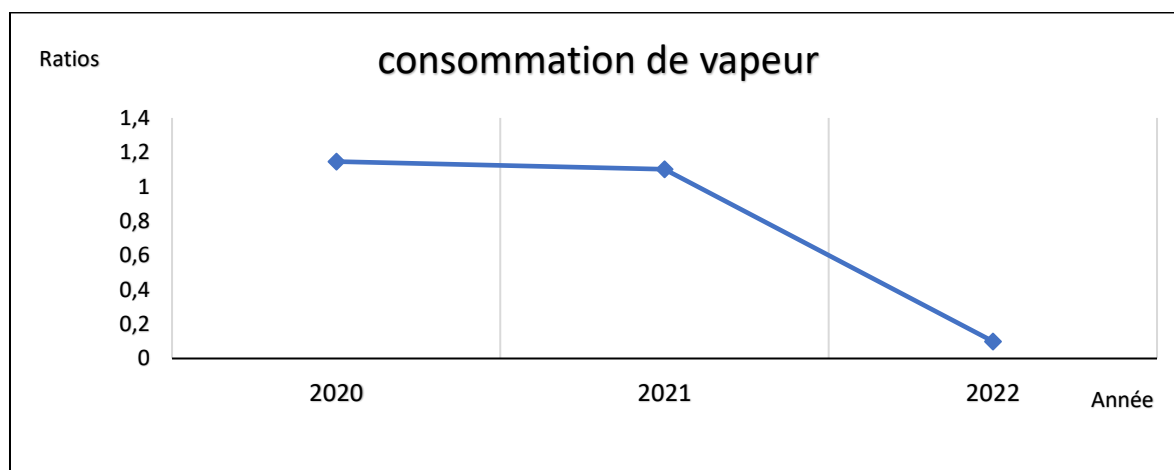


Source : réalisé à partir des données du tableau n°07.

Commentaire :

La baisse du ratio de consommation d'eau ultra pure de 0.12 m³/t en 2020 à 0.086 m³/t en 2021, se traduit concrètement au seins de CEVITAL agro-industrie par un gain de 3869 m³.

Graph n° 05 : Evolution du ratio de consommation de vapeur par années



Source : réalisé à partir des données du tableau n° 07.

Commentaire :

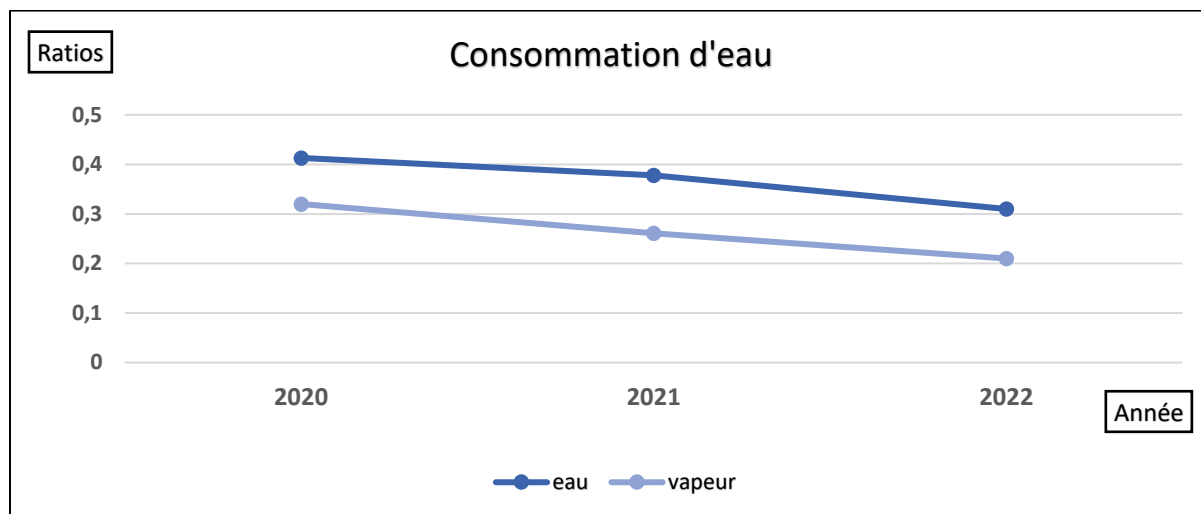
La baisse du ratio de consommation de vapeur de 1.146 m³/t à 1.101 m³/t ; entre 2020 et 2021 ; est dû à l'économie de 84 124 m³ d'eau (vapeur).

❖ **Tableau n° 07 : Evolution des ratios de consommation d'eau dans la raffinerie d'huile**

Ratio de consommation d'eau	2020	2021	2022
Eau / 549335 T	0.413	0.378	0.31
Vapeur / 549335 T	0.32	0.261	0.21

Source : réalisé à partir des données fournies par la DRH.

Graphe n° 06 : Evolution de la consommation d'eau par années dans la raffinerie d'huile



Source : réalisé à partir des données du tableau n°08.

Commentaire :

La baisse des ratios de consommation d'eau ; en 2020 par rapport à 2021 ; au niveau de la raffinerie d'huile se traduit par une économie d'eau totale de 52 186 m³.

De l'année 2020 à 2021, l'entreprise a pu économiser jusqu'à 100 991 m³ au niveau du pôle sucre et 52 186 m³ au niveau de la raffinerie d'huile, ce qui donne un total de 153 177 m³ d'eau, tout en maintenant stable le niveau de production. Cela a été rendu possible grâce à une simple sensibilisation du personnel et mise en place d'un plan d'action ; dans le cadre du respect de la norme ISO 26000 ; ceci n'ayant coûté à l'entreprise aucune dépense.

2.4. L'efficacité d'atteinte des objectifs de l'entreprise :

On parle d'efficacité sur le plan financier lorsque l'entreprise arrive par ses réalisations (de CA, résultat net, ... etc.) à atteindre ses objectifs préalables, indépendamment des coûts et moyens engagés.

Dans cette partie nous tentant de vérifier la théorie des parties prenantes, selon laquelle une satisfaction des attentes des parties prenantes par l'entreprise lui facilite la réalisation de ces

objectifs. Pour ce faire les données collectées sont de nature qualitatives et donc nous avons opté pour le type d'investigation qualitatif via un entretien avec le responsable chargé de la RSE au niveau de la DRH. Dans ce qui suit nous présentant le bilan des réponses collectées à nos questions.

2.4.1. Le projet RSE au seins de CEVITAL agro-industrie

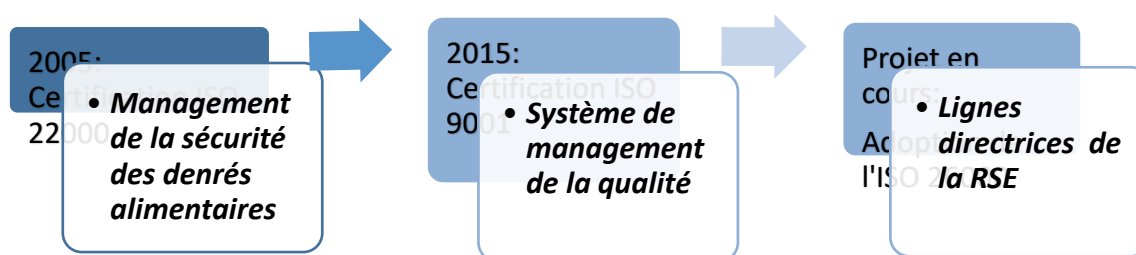
Dans le cadre d'une approche RSE proactive, CEVITAL a signé un accord de partenariat en 2014 avec le groupe *Sup de Co La Rochelle*, portant sur l'intégration de la RSE via la norme internationale ISO 26000 au seins de la filiale CEVITAL.

La RSE au seins de CEVITAL agro-industrie relève de la fonction des RH. Elle s'inscrit dans la continuité de ses valeurs fondatrices. L'organisation se conforme ainsi aux principes du *Pacte international des Etats Unis* et des *Principes de la RSE : ISO 26000*.

2.4.2. Les certifications ISO de l'entreprise

Le système de management de qualité ainsi que la veille technologique et réglementaire concernant les additifs alimentaires utilisés, ont conduit l'entreprise à être certifiés ISO 22000 et ISO 9001.

Figure n° 04: Les certifications ISO de la filiale Agro-alimentaire



Source : Réalisé à partir des données fournies par la DRH.

Dans la poursuite d'une démarche qualité au sein de l'organisation, celle-ci vise à intégrer les objectifs du DD en adoptant la norme ISO 26000.

2.4.3. La communication RSE

L'entreprise a contribué, depuis son existence, au bien-être de la société et de la communauté où elle évolue, par plusieurs actions sociales notamment dans le domaine de la santé. Celle-ci n'en fait pas un objet d'amélioration de son image auprès de la communauté locale en accompagnant ces actions par de la publicité. Elle rassure indirectement ses clients (dont la plupart sont des entreprises internationales) par rapport à son engagement RSE, via les systèmes de notation et d'évaluation RSE.

2.4.4. L'évaluation RSE

L'entreprise collabore avec la plateforme internationale d'évaluation-RSE « *ECOVADIS* ». L'avantage de cette évaluation c'est qu'elle donne à l'entreprise la possibilité de partager sa note finale avec ses parties prenantes et/ou avec de nouveaux partenaires si elle le souhaite. Ce qui lui permet de les rassurer par rapport à son engagement favorable envers la société et l'environnement.

2.4.5 L'efficacité des réalisations de l'entreprise

Les notations favorables obtenus suite aux évaluations et audits RSE ont permis à CEVITAL de rassurer ses clients sur son engagement responsable. Par exemple, lors du passage de la notation « *orange* » à la note « *vert* » (meilleure note possible), à l'issue de l'audit RSE effectué par *Coca-Cola* en 2021, il a été constaté une augmentation du chiffre d'affaire réalisé par l'entreprise. Et cela est dû à la confiance que lui accordent ses clients par rapport à ses bonnes pratiques RSE.

Autrement dit l'impact positif de l'engagement RSE de CEVITAL sur sa performance (efficacité) ne provient pas de la mise en valeur de ses actions sociales par des campagnes publicitaires. Mais plutôt de la confiance que lui accorde ses clients vis-à-vis de son engagement responsable envers la société et l'environnement. Cette confiance est surtout inspirée par la notation favorable obtenue à l'issue des audits et évaluation RSE.

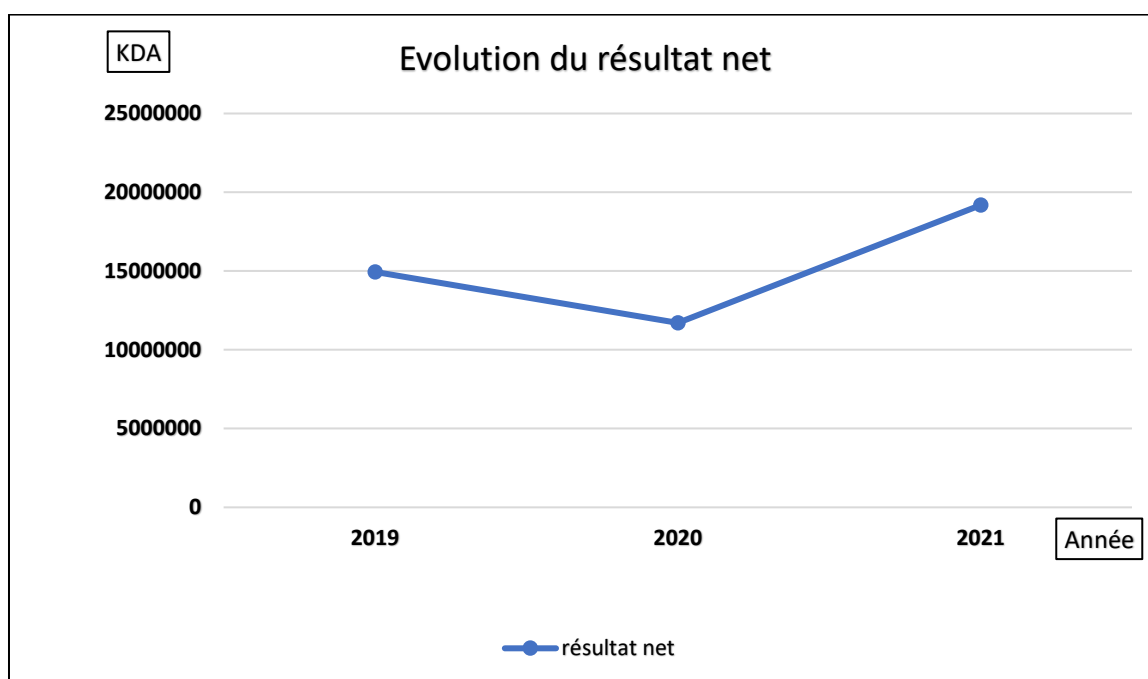
- Afin de vérifier la crédibilité des réponses collectées durant notre entretien, nous avons relevé les résultats nets de l'entreprise pour les trois années : 2019, 2020 et 2021.

❖ **Tableau n° 08 : Résultats nets de CEVITAL en KDA**

Années	2019	2020	2021
Résultat net	14 947 859	11 709 900	19 182 730

Source : HAMOUDI S. et MERSEL S., « ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE D'UNE ENTREPRISE Cas de CEVITAL », Mémoire de fin d'étude, Université A. MIRA-BEJAIA, 2022. P65.

Graphe n° 07 : Evolution du résultat net de CEVITAL de 2019 à 2021



Source : données du tableau n°08.

Commentaire :

D'après le graphe en dessus, nous pouvons remarquer une augmentation remarquable du résultat net de l'entreprise par rapport aux deux années précédentes : 2019 et 2020. Celui-ci est passé de 11 709 900 000 DA en 2020 à 19 182 730 000 DA en 2021, d'où une augmentation de 747 2830 000 DA.

Ces résultats révèlent qu'effectivement l'entreprise a constaté une augmentation de ses réalisations de CA et de résultat net en l'année 2021.

Section 03 : Discussions des résultats et recommandations :

Suite à la confrontation des résultats théoriques et notre enquête sur le terrain (au sein de CEVITAL Agro-industrie) nous constatons les points suivants :

3.1. L'engagement RSE au seins de CEVITAL

3.1.1. L'approche proactive

La RSE permet de répondre aux nouvelles exigences des clients de l'entreprise autrement dit la pression du client. Selon VERMEULIN C. et VERMEULIN F. (2012, P :62), elle est définie par « *La pression du grand qui se dit responsable sur le petit à qui il demande de l'être* ».

Pour le cas de CEVITAL, la responsabilité sociétale est un engagement volontaire, cependant l'entreprise est soumise à une certaine obligation par rapport aux exigences de ses parties prenantes, notamment ses clients qui sont de grandes marques.

3.1.2. Véritable engagement ou démarche périphérique ?

Nous avons vue l'exemple de SOUMAM dans le premier chapitre, qui au-delà de ses actions de solidarité durant la COVID-19, a été le premier initiateur d'une stratégie de développement de sa filiale en Algérie, en intégrant la RSE dans sa chaîne de valeur externe (intégration des producteurs locaux, encouragement de la production nationale et réduction des importations). Du moins que l'on puisse dire est que la RSE est intégrée dans la stratégie de l'entreprise, visant l'innovation. Il ne s'agit pas d'une simple démarche périphérique.

Il en va de même pour CEVITAL. Il s'agit d'un véritable engagement RSE inscrit dans sa stratégie de développement et son système de management. L'entreprise s'est engagée dans des plans d'actions portants sur les sept questions centrales sur la RSE.

3.2. L'apport de la RSE à la performance financière

3.2.1. La communication RSE

La culture interne et externe de l'entreprise ; peu incitative à la consultation des parties prenantes et aux questions sur la RSE ; a fait que l'entreprise communique peu sur ses actions sociales, encore moins sur sa stratégie RSE.

Nous recommandons à celle-ci de mettre en place une stratégie marketing (publication sur les réseaux sociaux, partage des notations RSE... etc.) pour promouvoir sa démarche RSE et obtenir

un double retour positif : sur l'entreprise et sur l'environnement. Etant une grande entreprise ; ayant une influence importante sur le territoire national ; cela va encourager les autres entreprises du secteur privé algérien à s'y engager.

3.2.2. La réputation de l'entreprise

Nous avons constaté dans la partie théorique un effet positif de la RSE sur l'image des entreprises privées durant la COVID-19. Notre entretien au sein de CEVITAL démontre l'effet positif de la RSE sur l'image de l'entreprise et sa performance.

Notre étude confirme ainsi la théorie des parties prenantes et rejoint l'idée selon laquelle, la satisfaction et prises en considération des attentes des parties prenantes, ne peut qu'assurer la réalisation des objectifs de l'entreprise (son efficacité). Sur ce, même si la RSE pourrait représenter des dépenses à CT pour l'entreprise, cela ne va pas lui faire perdre sa compétitivité sur le marché, bien au contraire. Dans un tel contexte où les questions sur l'environnement et la société sont les préoccupations majeures des consommateurs, la RSE améliore la performance et compétitivité de l'entreprise.

3.2.3. La chaîne de valeur externe

Pour le bien de l'entreprise et de son image de marque, celle-ci doit non seulement être socialement responsable mais aussi s'entourer de parties prenantes qui le sont. Dans le cas contraire, l'entreprise peut risquer sa réputation et son image auprès du grand public. C'est le cas de l'entreprise Américaine Wal-Mart qui a été accusée de soutenir la déforestation en Amazonie en achetant de la viande de bœuf à des fournisseurs illégaux, ou encore la BNP-Paribas accusée d'aggraver le réchauffement climatique en finançant indirectement les énergies fossiles via les crédits accordés à ses clients. La politique RSE de CEVITAL lui permet de rassurer ses parties prenantes, via les audits RSE, les évaluations RSE ou encore les notations obtenues lors de ces derniers, par rapport à son engagement sociétal. Notamment ses clients dont sont comptés de grands noms comme par ex : Kraft Food, Danone ou encore Coca-Cola. Ces derniers étant parmi les premières entreprises à avoir adopté une démarche RSE, veillent à n'intégrer dans leurs chaînes de valeur externes que des fournisseurs socialement responsables et ce pour le bien de leur image de marque.

- ✓ **En résumé :** La RSE a un impact indirect sur la performance financière de l'entreprise en affectant son image de marque. Il existe bien une relation positive entre la RSE et la performance financière. N'empêche qu'une communication (Publicité, système de notation, évaluation-RSE ...etc.) en interne et en externe est primordiale si l'on souhaite voir les effets positifs de l'engagement sociétale se traduire en terme de performance économique et financière au sein de l'entreprise. Parallèlement, la plupart des entreprises aujourd'hui ; en Algérie où ailleurs; manquent souvent d'expertise interne pour communiquer leurs engagement RSE du mois de la manière dont elles le souhaitent.

Conclusion

Dans le présent mémoire nous avons prêté notre attention à la démarche RSE au seins des entreprises privées algériennes, nous avons voulu savoir si l'approche RSE de ces entreprises était obligatoire ou volontaire.

Notre travail s'inscrit également dans la continuité des recherches empiriques pourtant sur la relation causale entre le RSE et la performance financière. Pour cela, nous avons effectué un stage pratique d'un moins au sein d'une entreprise privée algérienne, leader en agro-alimentaire (CEVITAL Agro-industrie).

Nous avons supposé dans un premier temps que la RSE aux seins de l'entreprise privée algérienne (CEVITAL) relève d'une approche proactive (volontaire). Les éléments de réponses que nous avons trouvés nous permettent de confirmer cette hypothèse. La RSE de CEVITAL relève bien d'un engagement volontaire.

La vérification de la deuxième hypothèse nous a conduit aux résultats suivants :

- *La RSE au seins de CEVITAL ne relève pas d'une simple démarche marginale.*
- *L'entreprise n'en fait pas de la RSE un outil d'amélioration de son image à travers des campagnes publicitaires.*

Ceci infirme la deuxième hypothèse. La RSE au seins de CEVITAL est un engagement à LT inscrit dans la stratégie de l'entreprise.

Quant à la troisième hypothèse, nous avons suggéré l'existence d'une relation positive entre la RSE et la performance financière de CEVITAL. Dans le premier chapitre, nous avons constaté que la RSE est à la fois un vecteur d'amélioration de l'image de l'entreprise, un facteur d'innovation et de différenciation des concurrents et enfin une source de motivation des salariés, ce qui accroît l'efficacité de l'entreprise. Durant notre stage pratique nous avons pu confirmer l'impact positif de la RSE sur l'image de marque de l'entreprise et sur ses réalisations de CA et de résultats net (performance financière) et ce en prenant en considération les nouvelles exigences des clients. La dernière hypothèse est donc également validée.

La RSE au sein de CEVITAL relève d'un engagement à LT et non d'une simple démarche marginale. La RSE permet à l'entreprise d'économiser des ressources en produisant à moindre coûts tout en rassurant ses parties prenantes sur son engagement responsable, ce qui se traduit favorablement en terme de performance financière.

Notre étude nous permet de répondre à notre question de départ :

La responsabilité sociétale des entreprises privées algériennes, cas de CEVITAL, impact positivement leurs performances financières.

De ce fait notre étude valide la théorie des parties prenantes. Et rejette l'idée de la relation négative de la pensée néoclassique.

Cependant parmi les limites de notre démarche méthodologique pour traiter le thème en question :

- Le manque de données relevées lors du stage pratique : nous aurions pu calculer l'effet des pratiques RSE au sein des RH (conditions de travail, diversité, ...etc.) sur le rendement du personnel. Etant un ratio de performance financière, cela aurait renforcé la crédibilité de nos résultats
- Rappelons que l'université n'autorise qu'un seul stage pratiques, de ce fait la généralisation de nos résultats reste à revoir.

Les limites de notre recherche en terme de manque de données et de temps, nous inspirent de nouvelles pistes de réflexions :

La réputation de l'entreprise en matière sociale, a-t-elle un effet bénéfique sur sa performance financière en attirant une main d'œuvre de qualité ?

Si dans les pays développés le lien positif entre la communication-RSE et la performance financière de l'entreprise est souvent vérifié, dans les pays EVD, la communication des entreprises sur leurs actions sociales est-elle un avantage par rapport à leurs performances financières ?

En élargissant l'étude dans le temps il serait envisageable de voir l'impact de la RSE sur la performance financière à LT en utilisant les indicateurs comptables et financiers de rentabilité.

En comparant un échantillon d'entreprises, il serait possible de vérifier la supériorité d'une stratégie RSE sur la démarche RSE périphérique, quant à la performance globale de l'entreprise.

Enfin l'extension de l'étude empirique sur l'engagement RSE à plusieurs pays, nous nous amène à s'interrogé sur la nécessité ou pas de la contribution des pays EVD dans le développement durable et la réduction des pressions environnementales, sachant que selon le

« *CLIMATE INEQUALITY REPORT 2023* » les pays riches sont responsables de la moitié (48 %) des émissions de GES (CHANCEL et al., 2023).

Bibliographie

❖ **Ouvrages :**

1. BELLO P., « Stratégie et RSE : La rupture managériale ». Edition Dunod, Paris, 2014. Pp 9-77.
2. LEPINEUX F., ROSE J.J., BONANNI C. et HUDSON S., « La responsabilité sociale des entreprises : Théories et pratiques ». Edition Dunod, Paris, 2010. Pp 145-173.
3. PARRIQUE T., « Ralentir ou périr : L'économie de la décroissance ». Edition Seuil, Paris, 2022. 320 pages.
4. VERMEULIN C et VERMEULIN F., « Comprendre et entreprendre une démarche RSE : La responsabilité sociétale pour tous les entrepreneurs ». Edition Afnor, Paris, 2012. Pp 98-120.

❖ **Articles de revues :**

1. BAEHADJ N. et BENHABIB A., « Impact de la RSE sur l'image de l'entreprise : Cas de l'entreprise algérienne ». Les cahiers du MECAS, v.18, n°1, Juin 2022. Pp 115-133. <https://www.asjp.cerist.dz>
2. BINNINGER A. et ROBERT I., « La perception de la RSE par les clients : quels enjeux pour la 'Stakeholder marketing theory' ? », management et avenir, n°45, 2011. Pp 14-40. <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2011-5-pages-14.htm>
3. CORNILLEAU G., « Croissance économique et bien-être ». Revue de l'OFCE, n° 96. Pp 11-34. <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2006-1-page-11.htm>
4. HAMIDI Y., DADENE A. et KHELFAOUI M., « La perception de la RSE chez les dirigeants d'entreprises (PME) algériennes : Quelle forme de RSE implicite ou explicite ? ». Revue de Recherches et Etudes Scientifiques, v. 7, n° 1, 30/06/2013. Pp 331-352. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/67003>
5. HIRIGOYEN G. et POULAIN-REHM T., « Les relations de causalité entre responsabilité sociétale des entreprises et performance financière : Approche internationale ». Gestion 2000, v. 31, 2014. Pp 153-177. <https://www.cairn.info/revue-gestion-2000-2014-1-page-153.htm>
6. MECIF K., « La responsabilité sociale des entreprises RSE en Algérie entre promesses et réalisations : Proposition d'un modèle pour sa concrétisation ». Revue des sciences humaines, n° 9 / juin 2018. Pp 64-71.

7. MULLENBACH A., « L'apport de la théorie des parties prenantes à la modélisation de la responsabilité sociétale des entreprises ». La revue des sciences de gestion, n°223, 2007. Pp 109-120. <https://www.cain.info/revue-des-sciences-de-gestion-2007-1-page-109.htm>

❖ Thèses et mémoires

1. BELKIS C. et BOUZID N., « Le financement de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, impact sur les couts et les résultats : cas ENIEM », Mémoire de fin d'étude, Université MOULOUD MAMMERIE TIZI-OUZOU, 2015. Pp 23-29.
2. DJEMAI S., « Les pratiques de la RSE en Algérie : Cas du secteur agroalimentaire », Thèse de doctorat, Université A. MIRA-BEJAIA, 2019. Pp 104-136.
3. FERHAT A. et HADDAD S., « La démarche RSE selon ISO 26000 », Mémoire de fin d'étude, Université A. MIRA-BEJAIA, 2019. Pp 43-65.
4. HAMOUDI S. et MERSEL S., « Analyse de la structure financière d'une entreprise : Cas de CEVITAL », Mémoire de fin d'étude, Université A. MIRA-BEJAIA, 2022. Pp 65.

❖ Articles de presse :

1. Algérie Presse Service, « Covid-19 : La laiterie Soummam lance un appel pour financer 10 stations de production d'oxygène », publié le 30/07/2021. Consulté sur : <https://www.aps.dz/sante-science-technologie/125517-covid-19-la-laiterie-soummam-lance-un-appel-pour-financer-10-stations-de-production-d-oxygene> , le 10/02/2023.
2. BABA S., « Entrepreneurs et innovation sociales : la laiterie Soummam, un succès bien algérien », publié le 23/01/2016. Consulté sur : <https://www.algerie360.com/entrepreneurs-et-innovation-sociale-la-laiterie-soummam-un-succes-bien-algerien-i/> , le 07/04/2023.
3. BABA S. et PRESCOTT J., « Quid du développement durable en Algérie ? ». Publié le 15/07/2020. Consulté sur : <https://www.mediaterrre.org/droit/actu,20200715145705,4.html> , le 19/04/2023.
4. CHANCEL L., BOTHE P. et VOITURIEZ T., « CLIMATE INEQUALITY REPORT 2023, FAIR TAXES FOR A SUSTAINABLE FUTURE IN THE GLOBAL SOUTH ».

Publié le 30/01/2023. Consulté sur : <https://wid.world/news-article/climate-inequality-report-2023-fair-taxes-for-a-sustainable-future-in-the-global-south/> , le 29/05/2023.

5. HAMIDI R., « Solidarité : Hadj Hamitouche ou l’heure de gloire du privé algérien ». Publié en Août 2021. Consulté sur : <https://www.tsa-algerie.dz/solidarite-hadj-hamitouche-ou-lheure-de-gloire-du-privé-algerien/> , le 22/02/2023.
6. SAID A., « COVID-19 : Lounis Hamitouche offre une bouffée d’oxygène aux algériens ». Publié le 04/08/2021. Consulté sur <https://www.jeunefrique.com/1213095/politique/covid-19-lounis-hamitouche-offre-une-bouffee-doxygene-aux-algeriens/> , le 04/02/2023.

❖ **Divers :**

1. Rapport RSE 2021 de CEVITAL.
2. Etat récapitulatif des communiqués des entreprises membres de l’APAB parus sur leurs sites web et les réseaux sociaux, portant sur leurs actions de solidarité (Arrêté au 30/08/2021).
[file:///G:/rse/actions%20de%20solidarité%20des%20entreprises%20membre%20de%20l'APAB%20\(association\)%20chap%202.pdf](file:///G:/rse/actions%20de%20solidarité%20des%20entreprises%20membre%20de%20l'APAB%20(association)%20chap%202.pdf)
3. Objectifs du Millénaire pour le développement : Rapport National 2000-2015. Pp 7.
<https://consulat-lyon-algerie.fr/wp-content/uploads/2016/12/Objectifs-du-millenaire-pour-le-developpement-Algerie-2016.pdf>

Annexes

Annexe A : Guide d'entretien

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des science économiques, commerciales et de gestion

Guide d'entretien

Nom de l'établissement d'accueil : CEVITAL agro-industrie

Date de l'entretien : 19 mars 2023

Intérêt :

Le présent guide s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire en vue de l'obtention du mémoire de fin de cycle en spécialité « Finance d'entreprise ».

Thème de recherche : « *la responsabilité sociétale des entreprises, impact sur la performance financière : cas de CEVITAL agro-industrie* ».

Questions :

1. L'entreprise est-elle inscrite dans une optique SRE ?

.....

2. Pouvez nous indiquer la date du début de son engagement ?

.....

3. Avez-vous été certifié par les normes ISO ? Si oui quelles sont les certifications de l'entreprise ?

.....
.....

4. L'entreprise fait-elle objet d'audit et/ou d'évaluation RSE ?

.....

5. Quel effet la RSE a-t-elle sur la performance de l'entreprise par rapport à la réalisation de ses objectifs (ventes et CA) ?

.....
.....

6. De quelle manière la RSE impacte-t-elle les résultats de l'entreprise (CA, résultats nets, ...etc.) ?

.....
.....
.....

Annexe B : Les questions centrales de la RSE

Questions centrales et domaines d'action de responsabilité sociale traités dans ISO 26000

Questions centrales et domaines d'action	Traité au paragraphe
Question centrale: Gouvernance de l'organisation	6.2
Question centrale: Droits de l'Homme	6.3
Domaine d'action 1: Devoir de vigilance	6.3.3
Domaine d'action 2: Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme	6.3.4
Domaine d'action 3: Prévention de la complicité	6.3.5
Domaine d'action 4: Remédier aux atteintes aux droits de l'Homme	6.3.6
Domaine d'action 5: Discrimination et groupes vulnérables	6.3.7
Domaine d'action 6: Droits civils et politiques	6.3.8
Domaine d'action 7: Droits économiques, sociaux et culturels	6.3.9
Domaine d'action 8: Principes fondamentaux et droits au travail	6.3.10
Question centrale: Relations et conditions de travail	6.4
Domaine d'action 1: Emploi et relations employeur/employé	6.4.3
Domaine d'action 2: Conditions de travail et protection sociale	6.4.4
Domaine d'action 3: Dialogue social	6.4.5
Domaine d'action 4: Santé et sécurité au travail	6.4.6
Domaine d'action 5: Développement du capital humain	6.4.7
Question centrale: L'environnement	6.5
Domaine d'action 1: Prévention de la pollution	6.5.3
Domaine d'action 2: Utilisation durable des ressources	6.5.4
Domaine d'action 3: Atténuation des changements climatiques et adaptation	6.5.5
Domaine d'action 4: Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels	6.5.6

Question centrale: Loyauté des pratiques	6.6
Domaine d'action 1: Lutte contre la corruption	6.6.3
Domaine d'action 2: Engagement politique responsable	6.6.4
Domaine d'action 3: Concurrence loyale	6.6.5
Domaine d'action 4: Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur	6.6.6
Domaine d'action 5: Respect des droits de propriété	6.6.7
Question centrale: Questions relatives aux consommateurs	6.7
Domaine d'action 1: Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats	6.7.3
Domaine d'action 2: Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs	6.7.4
Domaine d'action 3: Consommation durable	6.7.5
Domaine d'action 4: Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs	6.7.6
Domaine d'action 5: Protection des données et de la vie privée des consommateurs	6.7.7
Domaine d'action 6: Accès aux services essentiels	6.7.8
Domaine d'action 7: Éducation et sensibilisation	6.7.9
Question centrale: Communautés et développement local	6.8
Domaine d'action 1: Implication auprès des communautés	6.8.3
Domaine d'action 2: Éducation et culture	6.8.4
Domaine d'action 3: Création d'emplois et développement des compétences	6.8.5
Domaine d'action 4: Développement des technologies et accès à la technologie	6.8.6
Domaine d'action 5: Création de richesses et de revenus	6.8.7
Domaine d'action 6: La santé	6.8.8
Domaine d'action 7: Investissement dans la société	6.8.9

Table des matières

Sommaire.....	I
Tableau des abréviations.....	II
Liste des tableaux.....	III
Liste des graphes.....	IV
Liste des figures	V
Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : La contribution de la responsabilité sociétale à la performance financière.....	6
Section 01 : Les perceptions théoriques de la relation Responsabilité sociétale /	
Performance financière.....	6
1.1.La relation négative.....	6
1.2.La neutralité.....	6
1.3.La relation positive.....	7
1.3.1. Origine.....	7
1.3.2. Fondements.....	7
Section 02 : La contribution indirecte de la responsabilité sociétale à la performance	
financière.....	8
2.1. Améliorer son image de marque.....	9
2.1.1. Contexte environnemental actuel.....	9
2.1.2. La communication-RSE.....	10
2.1.3. Les caractéristiques démographiques des consommateurs.....	11
2.2. Avoir un avantage concurrentiel.....	12
2.2.1. Le segment de marché.....	12
2.2.2. La proposition de valeur.....	12
2.2.3. La chaîne de valeur.....	13

2.2.3.1. La chaîne de valeur interne.....	13
2.2.3.2. La chaîne de valeur externe.....	13
2.2.4. Le modèle de revenu.....	13
2.3. Augmenter le rendement de son personnel.....	14
2.3.1. Une gouvernance de qualité.....	14
2.3.2. La rémunération équitable.....	15
2.3.3. La diversité.....	16
2.3.3.1. La diversité et la RSE.....	16
2.3.3.2. La diversité et la performance de l'entreprise.....	16
2.3.3.3. Comment la diversité affecte sur la performance.....	16
2.3.4. Les conditions de travail.....	17
Chapitre 02 : La responsabilité sociétale des entreprises privées en Algérie.....	20
Section 01 : La responsabilité sociétale et le développement durable en Algérie.....	20
1.1. Historique de la responsabilité sociétale en Algérie.....	20
1.1.1. Avant 1990.....	20
1.1.2. Les années 1990-2000.....	20
1.1.3. Après 2000.....	21
1.2. La réglementation sur la responsabilité sociétale en Algérie.....	21
1.2.1. Les engagements nationaux.....	21
1.2.2. Les engagements internationaux.....	24
1.3. Les entraves de la mise en place d'une démarche de responsabilité sociétale en Algérie.....	27
1.3.1. Le contexte économique du pays.....	27
1.3.2. La qualité de la réglementation gouvernementale.....	27
1.3.3. La culture interne et externe de l'entreprise.....	28
Section 02 : L'engagement volontaire des entreprises privées algériennes.....	28
2.1. La réputation du secteur privé algérien.....	28
2.2. Les initiatives RSE des entreprises privées algériennes.....	29
2.2.1. La COVID-19.....	29
2.2.2. Les feux de forêts.....	31
2.3. La réputation de l'entreprise après la COVID.....	32

Chapitre 03 : Impact de la RSE au niveau de CEVITAL Agro-industrie.....	34
Section 01 : La RSE de CEVITAL agro-industrie.....	34
1.1. Gouvernance de l'organisation.....	34
1.2. Droit de l'homme.....	35
1.3. Relations et conditions de travail.....	37
1.4. L'environnement.....	38
1.5. La loyauté des pratiques.....	39
1.6. Questions relatives aux consommateurs.....	40
1.7. Communauté et développement local.....	41
Section 02 : La RSE et la performance financière au sein de CEVITAL.....	42
2.1. Implication de CEVITAL dans la RSE durant la COVID-19.....	42
2.1.1. Engagement interne.....	42
2.1.2. Engagement externe.....	42
2.2. L'approche managériale de CEVITAL.....	43
2.2.1. Volet économique.....	43
2.2.2. Volet social.....	43
2.2.3. Volet-environnement.....	44
2.3. L'efficience de la gestion des ressources naturelles.....	44
2.4. L'efficacité d'atteinte des objectifs de l'entreprise.....	47
2.4.1. Le projet RSE au sein de CEVITAL agro-industrie.....	48
2.4.2. Les certifications ISO de l'entreprise.....	48
2.4.3. La communication RSE.....	49
2.4.4. L'évaluation RSE.....	49
2.4.5. L'efficacité de l'entreprise	49
Section 03 : Discussions des résultats.....	51
3.1. L'engagement RSE au seins de CEVITAL.....	51

3.1.1. L'approche proactive.....	51
3.1.2. Véritable engagement ou démarche périphérique ?.....	51
3.2. L'apport de la RSE à la performance financière.....	51
3.2.1. La communication RSE.....	51
3.2.2. La réputation de l'entreprise.....	52
3.2.3. La chaine de valeur.....	52
Conclusion générale.....	55
Bibliographie.....	59
Annexes	
Résumé	
Table des matières	

Résumé :

Ce travail de fin de cycle s'inscrit dans la continuité des études et recherches empiriques pourtant sur la relation causale entre le RSE et la performance financière. Elle concerne uniquement le cas des entreprises privées algériennes.

Pour ce faire, nous avons effectué un stage pratique d'une durée d'un mois au niveau de CEVITAL Agro-industrie. Notre étude démontre que la RSE impacte positivement sur la performance financière de CEVITAL en lui permettant à la fois d'économiser ses ressources et produire à moindre coûts, tout en rassurant ses parties prenantes sur son engagement favorable vis-à-vis de l'environnement et de la société.

Mots-clés : RSE, performance financière, CEVITAL Agro-industrie, entreprises privées.

ABSTRACT:

This end-of-cycle work is a continuation of studies and empirical research on the causal relationship between CSR and financial performance. It only concerns the case of Algerian private companies.

For this, we did a one-month practical internship at CEVITAL Agro-industry. Our study shows that CSR has a positive impact on CEVITAL's financial performance by allowing it to both save its resources and produce at lower costs, while reassuring its stakeholders of its positive commitment to the environment and society.

Keywords: CSR, financial performance, CEVITAL Agro-industry, private companies.